

Un réseau criminel composé de 18 individus tombe à l'Ouest
**Saisie de plus de 110 milliards de centimes, 1.363.000
paquets de cigarettes et 3.500 unités de tabac à priser**

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7356 - MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

8ème édition du colloque international
sur la lutte contre la contrefaçon

**15 millions d'articles
saisis par la Douane
algérienne**

P03

**Deux mémorandums
de coopération signés
avec la société chinoise
«Geespace»**

L'Algérie veut dominer le spatial africain

Lire en page 03

P07

ORAN

Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella»
Onze projets labélisés «projet innovant»

Salon international «Elogia»
Quelque 70.000 visiteurs au rendez-vous

Mers El Kebir
**Projet de réalisation d'une station
d'épuration des eaux usées**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Accident de Beni Abbes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'enquiert de l'état de santé des blessés



Le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a rendu visite, lundi à l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja, aux blessés de l'accident de la route survenu à Beni Abbes, pour s'enquérir de leur état de santé, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense (MDN). "Suite au tragique accident de la route survenu samedi 6 décembre 2025 dans la wilaya de Beni Abbes, cau-

sant le décès de (14) citoyens, dont deux (2) militaires, et la blessure de plusieurs autres personnes, et en exécution des instructions de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, (19) blessés (4 citoyens civils et 15 personnels de l'ANP) ont été évacués vers l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja /1 RM, et ce, afin de recevoir les soins et la prise en charge nécessaires", souligne la même source.

Projet de loi portant organisation territoriale du pays
Tenue d'une 2ème réunion
au Conseil de la nation



La Commission des Affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, a tenu lundi, une deuxième réunion pour l'examen du projet de loi portant organisation territoriale du pays, a indiqué un communiqué du Conseil. "Dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi N° 84-09 du 2 djoumada el oula 1404 correspondant au 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, la Commission des Affai-

res juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, présidée par M. Mohamed Rebbah, président de la Commission, a tenu lundi une deuxième réunion", précise la même source. Cette réunion a été consacrée à l'audition du directeur des libertés publiques et des Affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en vue de la préparation de son rapport préliminaire sur le projet de loi, ajoute le communiqué.

Gestion des affaires publiques

L'adhésion à un système de numérisation renforce les valeurs de transparence



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HAT-PLC), Salima Mousserati, a affirmé lundi, que l'adhésion à un système numérique intégré permettra de mettre en place des mécanismes innovants à même de consolider les valeurs de transparence et d'intégrité dans la gestion des affaires publiques. Invitée du Forum de la Radio nationale à la veille de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption (9 décembre de chaque année), Mme Mousserati a précisé que "l'adhésion des différents secteurs ministériels, organismes et institutions à un système

numérique intégré permettra de mettre en place des mécanismes innovants, contribuant, sans nul doute, au renforcement des valeurs de transparence et d'intégrité dans la gestion des affaires publiques". Elle a souligné que travailler dans le cadre d'un système numérique "permettra un échange interinstitutionnel fluide des informations, ce qui contribuera à l'éradication du phénomène de la corruption, où, du moins, à la réduction de ses manifestations au maximum", rappelant que les efforts actuels reposent sur l'adoption de plateformes numériques dédiées au signalement des cas de corruption.

Ecole nationale d'administration (ENA)
Une délégation en visite d'étude à Tokyo



Une délégation de l'Ecole nationale d'administration (ENA), accompagnée de cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a entamé une visite d'étude à Tokyo (Japon), qui se poursuivra jusqu'au 12 décembre courant, afin de s'imprégner du système japonais de formation et de gestion des fonctionnaires publics, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cette visite d'étude organisée en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), s'inscrit dans

le cadre des efforts de l'ENA visant à "établir des partenariats efficaces avec des institutions internationales de renom", en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, portant sur "le renforcement des compétences des cadres administratifs et l'ouverture sur les expériences internationales pionnières dans les domaines de la gestion publique et du développement de la carrière des fonctionnaires", précise la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Deux mémorandums de coopération
signés avec la société chinoise «Geespace»

L'Algérie veut dominer le spatial africain

Par B.Habib

L'Algérie s'impose sur le toit africain grâce à une alliance chinoise dans le domaine des télécommunications et de startups. Une avancée notable qui fait d'elle un des rares pays de l'Afrique du nord et du Maghreb à grimper dans le spatial africain, après le succès retentissant de ses satellites mis sur orbite spatiale. L'Algérie, bien que discrète, monte progressivement dans le domaine spatial et se hisse au podium des pays émergents. En effet, avec six (6) satellites sur orbite dont quatre (4) d'observation, un (1) des télécommunications et un (1) d'exploration scientifique, le pays se dessine la voie vers la conquête de l'espace. Cette stratégie repose également sur la coopération scientifique avec les partenaires les Chinois et les Russes notamment. Dans cette optique, le pays aspire à développer ses propres capacités de fabrication et de développement des satellites nationaux et régionaux. L'Algérie a été sur le top 5 africain en 2024. Les objectifs sont multiples. Pour mémoire, il y a plus de 22 ans, un lanceur russe plaçait déjà sur «Alsat1», un satellite artificiel algérien, ce qui fut, à cette époque, comme une fierté et un exploit à la fois. Parmi les objectifs, figurent, entre autres, le développement et le renforcement de la sécurité spatiale et des données géospatiales nationales, la modernisation des télécommunications et de la recherche scientifique et le renforcement des projets conjoints avec les partenaires. À l'issue de la Journée des télécommunications africaines, organisée en marge de la 4ème Conférence africaine des startups, l'Algérie a signé deux mémorandums de coopération avec la société chi-



noise Geespace, filiale du groupe Zhejiang Geely Holding Group. La cérémonie a eu lieu au Centre international des conférences «Abdelatif Rahal» à Alger, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli. Des accords-clés, il y en a eu et pas n'importe lesquels. Ils s'inscrivent dans une stratégie ambitieuse visant à renforcer les capacités nationales en matière de satellites et de technologies spatiales. Tout en ouvrant la voie à une future expansion continentale, le premier mémorandum, signé par le Directeur Général d'ATS, Toufik Hentabli et le PDG de Geespace, Wang Yang, se concentre sur deux volets principaux: la création d'une usine de fabrication de satellites en Algérie, assurant la base industrielle nécessaire pour développer des capacités spatiales à la fois nationales et régionales et la mise en place d'un centre dédié aux satellites, intégrant applications, innovations et ressources locales durables pour soutenir la recherche et le développement. Ce partenariat prévoit également de définir les principes commerciaux et les conditions

pour un projet d'investissement et d'exploitation des solutions satellitaires en Algérie, structuré en phases séquentielles complémentaires. Les responsables d'ATS précisent que cette coopération pourra s'étendre à d'autres régions du continent africain, en fonction de l'évolution des affaires. Le second mémorandum a été signé par le Directeur Général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, avec le PDG de Geespace. Il vise spécifiquement la fabrication de satellites en orbite basse. Cette initiative permet à l'Algérie de renforcer sa présence technologique et scientifique et de se positionner comme un futur leader africain du secteur spatial. Selon le ministre, Sid Ali Zerrouki, ces deux accords contribueront à accroître les capacités nationales, ainsi qu'à stimuler l'innovation et consolider la place de l'Algérie sur la scène spatiale continentale. Avec ces partenariats, l'Algérie ne se contente plus d'absorber des technologies, mais s'engage dans la fabrication, l'innovation et l'exploitation de solutions satellitaires locales, créant ainsi un écosystème capable de soutenir des projets ambitieux à l'échelle nationale et continentale.

8ème édition du colloque international sur la lutte contre la contrefaçon

15 millions d'articles saisis par la Douane algérienne

Par Nadira FOUAD

Les chiffres sont alarmants: 15 millions d'articles ont été saisis par les Douanes algériennes en 2025, concernant les produits en provenance de Chine, soit au total 80 % des produits ciblés dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon. Ces estimations, en sus d'un exposé sur le cadre juridique, ont été détaillées par Hakimi Celia, inspectrice divisionnaire, chef du bureau de l'encadrement de la lutte anti-contrefaçon au niveau de la Direction Générale des Douanes algériennes. Ces interventions se sont poursuivies par l'intermédiaire du rôle de l'INAPI et de l'ONDA pour contrecarrer ce phénomène. Pour Ahmed Tibaoui, Général Manager & CEO World Trade Center, la contrefaçon s'impose comme une menace économique, sanitaire et sécuritaire touchant tous les secteurs soit du médicament, aux pièces de rechange, jusqu'aux contenus numériques. Selon son intervention, la mondialisation et la digitalisation ont favorisé l'émergence de nouveaux circuits parallèles,

fragilisant la souveraineté économique et numérique des Etats et la confiance des consommateurs. Il s'agit pour le WCT du renforcement de la coopération internationale pour anticiper et atténuer les risques liés à la contrefaçon et au commerce illégal. L'impact du numérique dans la propriété intellectuelle est un impératif destiné à mettre en lumière les bonnes pratiques, les outils technologiques de traçabilité et d'authentification par «le renforcement du dialogue public-privé entre institutions, entreprises et experts du secteur», a renchéri le premier responsable de WTC et ex-ministre du Commerce, Ahmed Tibaoui. Placé sous le thème "propriété intellectuelle et souveraineté numérique", cette 8ème édition du colloque international sur la lutte contre la contrefaçon, organisée, hier, à Alger, par le World Trade Center Algiers, en partenariat avec le cabinet Alconsi, a pu mettre en exergue les efforts consentis dans la mise en place de structures efficaces pour lutter contre la contrefaçon. La contrefaçon est l'affaire de tous y compris le partenaire social, les asso-

ciations des consommateurs et tous les acteurs activant dans cette sphère, se sont accordés à dire les différents intervenants qui se sont succédé au podium. Elle est notamment un fléau mondial économique et sécuritaire et le rôle des Douanes Algériennes est plus que nécessaire pour contrecarrer les fraudeurs. Les atteintes de violation des propriétés intellectuelles doivent être prises en considération par les services des Douanes dans la lutte contre la contrefaçon. Voilà en somme, le résumé de toutes les interventions des différents responsables et experts qui se sont focalisés sur le recours strict à l'application du cadre juridique. En effet, les intervenants étaient unanimes sur les modalités d'intervention des services des Douanes concernant la marchandise suspecte, pour confirmer le caractère de contrefaçon de cette marchandise. Les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et un état des lieux dans l'Union Européenne par Bérengère Dreno ont été le thème de l'intervention de Xavier Vermandele sur l'écosystème plus efficace contre la contrefaçon.

L'Histoire glorieuse de l'Algérie
Une ligne rouge qui n'accepte ni marchandage ni déformation

La mémoire nationale et l'Histoire glorieuse de l'Algérie constituent une ligne rouge qui n'accepte ni marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause, indique la revue El Djeïch, dans son numéro du mois de décembre, soulignant que leur défense est un devoir sacré et une responsabilité nationale. Dans son "coup de projecteur" intitulé "Notre Histoire est plus noble que leurs affabulations", la revue affirme que "notre mémoire nationale et notre Histoire glorieuse, avec leurs symboles immortels et leurs étapes lumineuses constituent une ligne rouge qui ne saurait accepter aucun marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause. Elles sont le rempart protecteur de la Patrie et leur défense est une question d'existence, un devoir sacré et une responsabilité nationale issue de la loyauté des générations futures envers les générations précédentes". La publication relève que "préserver le plus précieux héritage laissé par nos illustres ancêtres et protéger le legs sacré qu'ils nous ont confié, exige de rester indéfectiblement lié à notre Histoire glorieuse et à notre mémoire authentique. Elle est le cœur battant de notre Patrie, l'artère qui nourrit son présent et construit son avenir, la lumière qui guide les générations successives dans la construction d'un pays fort, sûr et prospère, en s'inspirant des valeurs nobles de fidélité, de loyauté, d'héroïsme et de sacrifice, qui ont façonné la grandeur de nos aïeux". Or, déplore El Djeïch, "au moment même où nous avons le plus besoin de cet ancrage, certains pseudo-savants pédants surgissent de temps à autre, se croyant fallacieusement maîtres des secrets de l'Histoire et des contours de la géographie pour dénigrer notre passé glorieux et s'en prendre à nos symboles nationaux", ajoutant que "certains même, ignorant ce qui se trame contre notre pays, appellent cela liberté d'expression ou simple divergence d'opinion". Elle rappelle, à ce propos, que "la divergence d'opinion peut être source de richesse, à condition qu'elle soit fondée et dictée par les intérêts suprêmes de notre chère Patrie, par nos principes indéfectibles, nos valeurs immuables, notre Histoire, notre mémoire, nos constantes et dans un cadre qui nous rassemble et qui ne nous divise en aucun cas. Car falsifier, dénigrer ou semer le doute sur notre mémoire, notre Histoire, notre identité, nos racines et nos symboles, en permanence, sous prétexte de liberté d'expression est une excuse pire que l'offense elle-même". "Notre Histoire ne se résume pas à de simples contes narrés sur les places publiques en contrepartie de quelques pièces, ni des énigmes racontées par les grands-mères à leurs petits avant de dormir, ni même une marchandise négociée par des commerçants obsédés par le profit. Au contraire, notre Histoire est une succession d'événements rayonnants et ancrés qui ont façonné la grandeur éternelle de notre pays et sa fierté. Elle ne doit faire l'objet de débat que par ceux qui en ont la compétence et ne peut être racontée au gré des humeurs, des caprices et des intentions malsaines de quiconque", poursuit la revue. Le mensuel assure, également, qu'"il ne fait aucun doute que toutes ces tentatives vouées à l'échec sont tel un cheval boiteux monté par les haineux, les opportunistes et leurs acolytes dans leur quête de se frayer une place dans l'Histoire, après avoir été rejetés par l'Algérie résiliente et désavoués par son vaillant peuple", affirmant que leurs manigances et leurs desseins malsains "ne feront qu'accroître l'attachement de notre peuple à son Histoire, à sa mémoire nationale et au combat mené par des générations successives pour défendre sa liberté, sa terre et sa souveraineté". "A travers toutes les étapes de sa lutte, l'unité et la cohésion ont été sa doctrine, protégeant notre tissu social et consolidant notre solidarité.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Sécurité routière, chiffres inquiétants

Entre janvier et octobre 2025, l'Algérie a enregistre une augmentation préoccupante des accidents de la route, accentuant un problème de sécurité déjà sensible. Selon Fatima Khalaf, chargée de communication à la Délégation nationale de la sécurité routière, 3.223 accidents ont été recensés cette année, causant 3.256 décès et 31.998 blessés, soit une hausse respective de 1,31 % pour les morts, 4,42 % pour les blessés et 3,15 % pour le nombre total d'accidents par rapport à 2024. Les véhicules lourds sont au cœur de cette hausse. Les bus de transport de passagers ont été impliqués dans 787 accidents, en hausse de 2,63 %, tandis que les camions et semi-remorques affichent une progression de 7 % dans leur implication. Selon la Gendarmerie nationale, les excès de vitesse sont en cause dans 58 % des accidents de bus, aggravés par des véhicules mal entretenus et des conducteurs soumis à de fortes pressions économiques. Dans certains cas, les conducteurs dépassant régulièrement les limites de temps de conduite, s'endorment au volant ou ne respectent pas les pauses obligatoires, entraînant des accidents souvent dramatiques. Des exemples récents illustrent l'ampleur du drame. En janvier 2025, une collision entre deux camions et un bus à El Oued a fait 2 morts et 12 blessés. En avril, trois accidents de bus sur 24 heures dans les wilayas de Constantine, Annaba et Blida ont causé 54 blessés. Plus récemment, l'accident d'El Harrach a coûté la vie à 18 personnes et en a blessé 25, ravivant le débat sur l'état du parc automobile et des transports collectifs. Les statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routières montrent qu'un accident de bus peut provoquer autant de victimes qu'une dizaine d'accidents de véhicules légers, avec un coût économique dépassant 100 milliards de dinars annuellement. Le facteur humain reste la cause principale, impliqué dans 96,36 % des accidents, souligne Mme Khalaf. L'imprudence, le non-respect du code de la route et la fatigue des conducteurs contribuent à cette situation. Les routes elles-mêmes, souvent anciennes et dépourvues de bandes d'arrêt d'urgence ou de glissières, augmentent le risque d'accidents. Face à ce bilan alarmant, qui faisait déjà état de 3.740 décès et 35.556 blessés en 2024, les autorités appellent à un renforcement de la prévention, de la régulation et de la surveillance ainsi qu'à une modernisation des infrastructures et du parc de véhicules lourds. La sécurité routière en Algérie demeure un défi majeur, exigeant une action proactive avant que de nouveaux drames ne viennent endeuiller les familles.

Industrie pharmaceutique
Pourparlers pour le lancement d'une usine de Saidal au Sultanat d'Oman

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a examiné, samedi à Mascate, avec le ministre omanais de la Santé, Hilal bin Ali Al-Sabti, les modalités de lancement d'une usine du groupe Saidal au Sultanat d'Oman, a indiqué un communiqué du ministère. Cette usine sera dédiée à la production des médicaments, sous leurs formes solides et liquides, en vue de répondre aux besoins du marché omanais et des pays voisins, selon le communiqué qui a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, visant à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays. Au cours de cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère omanais de la Santé, plusieurs autres dossiers ont été examinés, dont la reconnaissance mutuelle en matière d'enregistrement des médicaments entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), et son homologue omanaise, ce qui permettra d'augmenter la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ajoute le communiqué.

Réalisation de centrales électriques

L'Algérie a acquis de hautes compétences

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé, lundi à Khenchela, que l'Algérie a acquis de "hautes compétences" en matière de réalisation de centrales électriques, lui ouvrant ainsi la voie aux marchés africains. En visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khenchela, le ministre a précisé, lors d'une visite de la centrale électrique de la commune de Remila, que l'Algérie, "à travers le groupe Sonelgaz, a acquis l'expérience et les qualifications nécessaires qui qualifient ses cadres et ses travailleurs à réaliser des centrales électriques dans des pays d'Afrique". Il a ajouté que la réalisation de la centrale électrique de la wilaya de Khenchela est, en grande partie, l'œuvre de mains algériennes qualifiées, soulignant que "24 entreprises algériennes, sur 27 sur le terrain, ont participé à la construction de cette centrale qui permet à la wilaya de réaliser un excédent dans la production d'électricité".

M. Adjal a félicité les habitants de la wilaya de Khenchela qui ont bénéficié d'une centrale de production d'énergie électrique à cycle combiné, d'une capacité de production de 1.266 mégawatts qu'il a considérée comme "l'une des plus importantes réalisations au niveau national, s'agissant de la troisième en Algérie en termes de capacité de production, parmi les 9 centrales réalisées jusqu'à présent". Après avoir écouté un exposé d'évaluation de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya de Khenchela, en présence des autorités locales et des élus locaux, le ministre a salué les efforts déployés dans le domaine du raccordement de foyers, de zones d'activités et d'exploitations agricoles aux réseaux électrique et gazier, appelant, à cette occasion, à davantage d'efforts pour accroître les taux de raccordement. M. Adjal a également indiqué que le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la wilaya de Khenchela, a été "réalisé à 100 % pour ce qui est du secteur de l'énergie", ce qui permet, a-t-il dit, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de renforcer les infrastructures à travers les différentes daïras et communes. Il a rappelé que dans la wilaya de Khenchela, "plus de 5.500 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau de distribution de l'électricité, en attendant de raccorder des centaines d'autres exploitations à cette source d'énergie durant l'année 2026". Le ministre a instruit les responsables concernés de son secteur à l'effet de travailler en coordination avec les autorités locales et les institutions concernées pour prendre les mesures appropriées, destinées à améliorer la performance des services relevant du secteur, garantissant ainsi un meilleur niveau de service public et au renforcement du processus de développement local.

Développement de la mine de Gara Djebilet

Partenariat stratégique entre le Groupe Sonarem et Tosyali Algérie

Le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a reçu, lundi à Alger, le vice-président de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu, dans le cadre de la concrétisation d'un partenariat stratégique majeur entre le groupe Sonarem, à travers sa filiale FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier) et Tosyali Algérie pour le développement de la mine de Gara Djebilet, a rapporté un communiqué du groupe. A travers ce partenariat ambitieux, les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une vision commune traduisant la confiance mutuelle et les aspirations d'avenir, faisant de la mine de Gara Djebilet un pôle minier et industriel stratégique

aux niveaux régional et international, précise le communiqué. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres des deux parties, a constitué une étape importante pour réitérer la solidité des relations de coopération et de partenariat, ainsi que la volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux stratégiques avancés, notamment dans les domaines des mines et des industries manufacturières, ajoute le communiqué. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du projet de la société mixte spécialisée dans le traitement du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet. ajoute le communiqué, soulignant la tenue de l'Assemblée

générale constitutive de cette société visant à produire du concentré de fer avec une capacité de production initiale de 4 millions de tonnes par an, en utilisant les technologies les plus modernes de traitement du phosphore. Ce projet constitue "la pierre angulaire de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, de consolidation de la souveraineté industrielle, du renforcement de l'intégration industrielle et du transfert de technologie, outre la création d'une réelle valeur ajoutée ainsi que le soutien de l'économie nationale à travers des partenariats fondés sur l'efficacité et la durabilité", conclut le communiqué.

Conférence Africaine des Start-up

Djezzy signe des contrats de partenariat avec six start-up

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a signé, lundi à Alger, six contrats de partenariat avec des start-up opérant dans divers secteurs et affiliées à l'accélérateur public Algeria Venture, et ce, en marge du troisième et dernier jour des travaux de la 4e édition de la Conférence Africaine des Start-up (ASC). La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, en présence du directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, et du DG de l'accélérateur Algeria Venture, Lyes Abdoun. A cette occasion, le DG de Djezzy a affirmé, dans une déclaration à la presse, que ces accords concrétisent "la stratégie de son entreprise visant à renforcer l'infrastructure de l'écosystème des télécommunications", soulignant que cette collaboration intervient dans un contexte marqué par l'introduction des technologies de la 5G, de l'intelligence artificielle et des services cloud. Et d'ajouter que ces technologies opèrent

"d'importants changements" dans le secteur des télécommunications et appellent à des partenariats entre les grands acteurs et les start-up pour être au diapason des transformations technologiques. Les accords ont été conclus avec les start-up Bortocall, spécialisée dans les services vocaux, Digital Fennec qui développe des applications et solutions technologiques pour les entreprises, et AI Grid active dans l'intelligence artificielle et l'automatisation avancée. Djezzy a également signé des accords avec Yalidine, spécialisée dans la livraison de colis et la gestion des stocks, avec la start-up Gifty qui fournit des services numériques liés à la fidélisation des clients et Cybears, une start-up spécialisée en cybersécurité. De son côté, le DG de l'accélérateur public a précisé que ces accords constituent des contrats commerciaux directs de services dans le cadre d'un partenariat entre Djezzy et Algeria Venture, visant à trouver des solutions innovantes aux défis auxquels l'opérateur pourrait être confronté dans plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle et les technologies, de même qu'ils re-

présentent une étape importante dans le plan de développement de l'entreprise. Les travaux de la Conférence africaine, organisée sous le haut patronage du président de la République, se poursuivent pour le troisième et dernier jour, marqué par un riche programme comprenant des conférences, des panels et des ateliers, animés par des experts et acteurs du secteur sur plusieurs thématiques notamment le financement des start-up, les meilleures pratiques, les dispositifs d'accompagnement et l'intelligence artificielle. A noter que la deuxième journée a été ponctuée par l'adoption, par les ministres participants chargés des start-up, de la quatrième "Déclaration d'Alger" pour le développement des start-up. A travers la "Déclaration d'Alger", les participants réaffirment leur engagement à renforcer la coopération intra-africaine, à soutenir les jeunes et à faciliter la mobilité des entrepreneurs, tout en appelant à ce que ce document soit officiellement adopté lors de la session du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue en février 2026 à Addis-Abeba.

Allocation chômage

Un important budget pour accompagner l'augmentation prévue en 2026

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a affirmé, lundi à Alger, qu'un budget conséquent a été alloué pour accompagner l'augmentation prévue de l'allocation chômage, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Présidant les travaux d'une conférence nationale sur le thème: "Emploi, évaluation de la gestion de l'allocation chômage et la médiation pour des opportunités de travail", M. Saihi a précisé que l'Etat a alloué plus de 420 milliards de DA à cette allocation pour l'exercice 2026. Soulignant que le nombre total des bénéficiaires de l'allocation chômage s'élève à 1,9 million de personnes, le ministre a rappelé l'adoption de la numérisation pour la gestion de ce dossier. Après avoir mis en avant l'attention particulière accordée à la question de l'emploi, étant un pilier essentiel du développement

national, M. Saihi a fait savoir que "plus de 1,8 million de postes d'emploi ont été créés entre 2020 et 2024, le secteur des services en représente plus de 47 %, et le secteur économique compte plus de 22 %, les autres secteurs représentant près de 31 %". La conférence s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre de la Communication, Zoheir Bouama, et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ainsi que de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et du président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Nacer Berkani.

Dans son allocution à cette occasion, Mme Abdellatif a affirmé que le commerce intérieur représente aujourd'hui "une véritable locomotive de l'emploi", grâce aux nouveaux espaces commerciaux, aux chaînes de distribution, au commerce électronique et aux salons spécialisés offrant aux jeunes des opportunités d'emploi. De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a indiqué que son secteur assure actuellement "la gestion de plus de 1100 établissements de formation à l'échelle nationale, ainsi que 16 centres d'excellence créés dans le but de générer une nouvelle dynamique pour répondre aux besoins du marché de l'emploi au niveau local". Elle a ajouté que dans le cadre de la collaboration avec le ministère du Travail, "plus de 295.000 diplômés du secteur de la formation professionnelle ont été intégrés dans des postes d'emploi au cours des cinq dernières années".

Assemblée générale extraordinaire

Le CNESE active ses comités permanents

Par Nour Med

Le Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE), organe consultatif stratégique auprès de la Présidence de la République, a marqué une étape décisive dans son fonctionnement, par la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire le mardi 2 décembre 2025. Cette session, un moment clé de la vie institutionnelle, visait à parachever la structuration interne du Conseil, en procédant à l'élection des membres et des présidents de ses cinq comités permanents ainsi qu'à la désignation des représentants des groupes au sein de son Bureau. L'objectif central de cette Assemblée générale était de donner corps à l'approche participative et collective prônée par le Conseil, en activant pleinement ses structures de travail. Ces élections garantissent le démarrage effectif des travaux du CNESE, conformément à sa mission constitutionnelle. Les cinq commissions permanentes élues reflètent l'étendue des domaines de compétence et de consultation de

l'instance, à savoir la commission des affaires économiques et financières, la commission des affaires sociales, la commission de l'Environnement et du Développement durable, la commission du développement local et de l'aménagement du territoire et la commission des Algériens résidant à l'étranger. Le Bureau du Conseil, instance exécutive et de coordination, s'est également étoffé. Cinq membres, élus pour représenter les différentes catégories socioprofessionnelles, rejoignent les cinq présidents de commission, portant ainsi le nombre total de ses membres à dix. Un point marquant de cette session a été l'élection de la Dr Mme Zenaidi Wassila, de Sidi Bel-Abbès qui a obtenu le deuxième siège au sein du Comité permanent de la commission de l'environnement et du développement durable. Cette désignation souligne l'importance accordée, au sein des instances consultatives nationales, à l'expertise dans la gestion des défis environnementaux et dans l'élaboration de stratégies pour un développement durable intégré. L'intégration d'ex-

perts qualifiés est perçue comme un gage de la qualité des analyses et des propositions que le Conseil sera appelé à soumettre aux plus hautes autorités de l'état. Clôturent les travaux, le professeur Mohamed Boukhari, président du Conseil, a adressé ses félicitations aux élus, saluant leur engagement et leur sens des responsabilités. Son discours a insisté sur la maturité institutionnelle et l'engagement collectif manifestés lors de cette session extraordinaire. "Cet engagement vise à renforcer le rôle du Conseil en tant qu'espace national de dialogue et de consultation entre les différents acteurs des domaines économique, social et environnemental et à lui permettre de continuer à incarner sa mission constitutionnelle", dira-t-il. Le professeur Boukhari a réaffirmé que l'essence du CNESE réside dans sa capacité à être un laboratoire d'idées où les contributions de ses membres (analyses, propositions, évaluations et perspectives) sont essentielles pour éclairer les décisions relatives au développement national global et durable.

Un réseau criminel composé de 18 individus tombe à l'Ouest

Saisie de plus de 110 milliards de centimes, 1 363 000 paquets de cigarettes et 3 500 unités de tabac à prisé

La Direction centrale de lutte contre la criminalité organisée (SCLCO) a mis fin, la semaine dernière, aux activités d'un réseau criminel structuré composé de 18 individus, comprenant des commerçants et des employés publics œuvrant dans des institutions bancaires et administratives, a indiqué ce lundi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), révélant que ce réseau était spécialisé dans la falsification et l'usage de documents commerciaux falsifiés, ainsi que dans l'évasion fiscale organisée, avec la récupération de plus de 110 milliards de centimes provenant de biens saisis et de recettes financiè-

res. Selon la DGSN, l'opération a été déclenchée « à la suite d'une exploitation minutieuse d'informations relatives à cette organisation criminelle opérant dans le commerce du tabac dans les wilayas de l'Ouest du pays ». Les membres de ce réseau avaient recours à « la création de sociétés fictives », à « la falsification » et à « l'usage de documents administratifs et commerciaux falsifiés, ainsi qu'à l'évasion des contrôles fiscaux ». Les enquêtes ont révélé la méthodologie criminelle adoptée par ce réseau, consistant notamment à convertir les fonds issus des activités illégales en transactions immobilières et en achats de véhicules, afin de dissimu-

ler l'origine illicite de l'argent. Ainsi, plus de 35 milliards de centimes ont été récupérés sous forme de liquidités issues des activités criminelles. Par ailleurs, les enquêteurs de la SCLCO ont saisi et récupéré des biens d'une valeur dépassant 80 milliards de centimes, comprenant, 1 363 000 paquets de cigarettes et 3 500 unités de tabac à prisé (Chema), 45 véhicules de différentes catégories, du matériel informatique portable et des tampons officiels utilisés dans des institutions bancaires et administratives. Les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le Pôle judiciaire économique et financier de Sidi M'hamed.

Année 2025

En passe d'être une des trois années les plus chaudes

L'année 2025 est en passe de devenir la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée, à égalité avec 2023, selon des données publiées ce mardi par l'observatoire européen Copernicus, qui a enregistré pour novembre 2025 «le troisième mois de novembre le plus chaud à l'échelle mondiale». «2025 est pratiquement certaine de finir deuxième ou troisième année la plus chaude enregistrée, possiblement à égalité avec 2023», indique Copernicus dans un communiqué. «L'anomalie de température moyenne mondiale pour la période de janvier à novembre 2025 est de 0,60 C au-dessus de la moyenne de 1991-2020, ou 1,48 C au-dessus de la référence préindustrielle de 1850-1900», avant que le climat ne se réchauffe durablement sous l'effet de l'activité humaine, poursuit-il. L'année 2025 présente un niveau identique à celui de 2023, en attendant la publication des statistiques pour décembre et le bilan annuel, qui pourrait donc placer 2025 derrière le record historique de température établi en 2024. Le dérèglement climatique généré par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs. Et novembre «a été marqué par plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes, notamment des cyclones tropicaux en Asie du Sud-Est, qui ont provoqué des inondations catastrophiques à grande échelle et causé des pertes humaines», détaille Copernicus. A l'échelle mensuelle, novembre 2025 a été le troisième mois de novembre le plus chaud de l'histoire après 2023 et 2024, avec une température moyenne à la surface du globe de 14,02 C, soit 0,65 C au-dessus de la moyenne sur la période située entre 1991 et 2020.

Gendarmerie nationale de Mostaganem

Arrestation de 05 individus et saisie de plus de 750 millions de centimes en faux billets

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Mostaganem ont procédé à l'arrestation de 5 individus impliqués dans le trafic de drogues dures, et à la saisie de plus de 750 millions de centimes en faux billets, a indiqué, ce lundi, un communiqué des mêmes services. L'opération a été exécutée sur la base d'informations avérées parvenues à l'escadron de sécurité routière (ESR) de la GN de Mostaganem, faisant état d'un trafic de drogues dures sur l'axe de la RN 11, reliant les deux villes d'Oran et de Mostaganem», précise la même source. Après exploitation des informations, le véhicule en question a été intercepté et «une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 750 millions de centimes a été retrouvée dissimulée dans le coffre», selon le communiqué, qui ajoute que «le conducteur a été arrêté». L'opération s'est, en outre, soldée par l'arrestation de 5 individus et la saisie d'un véhicule touristique, d'une somme d'argent d'une valeur de 7.505.000 DA en faux billets de 2.000 DA, et des téléphones portables, selon la même source. Les personnes arrêtées seront présentées devant les juridictions compétentes pour «trafic de drogues dures (cocaïne) et de comprimés psychotropes, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, avec blanchiment d'argent, non signalement d'un délit et possession de faux billets de 2.000 DA», selon le communiqué.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Mostaganem
DAIRA DE SIDI ALI
COMMUNE DE TAZGAIT

NIF : N°: 098527299000125

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°08 /2025.

La commune de Tazgait, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les articles 36, 37, 38 et 39 du loi N°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics, pour la réalisation des travaux des projets suivants:

- * LOT 01 : REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR AMAMRA.
- * LOT 02 : REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR NEHAILIA.

Le Dossier d'appel d'offre est à retirer dès la parution du présent avis d'appel d'offres auprès de la commune de Tazgait (bureau d'équipement), sise à Tazgait centre, contre un paiement de 8.000,00 DA. tel : (045.45.41.03, Fax : 045.45.10.80).

Capacités Minimales exigées :

01- Capacités professionnelles:

Disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle « activité principale Travaux hydraulique catégorie 04 ou plus » en cours de validité.

02- Capacités techniques:

- Toute offre dont l'état des mouvements des salariés ou la liste des moyens humains (dossier de l'offre) ne justifie pas la présence d'un Ingénieur en hydraulique.

- Avoir réalisé par ces propres moyens au moins deux (02) projet par de réalisation d'assainissement de même nature des travaux (marché) Durant les (10) dernières années.

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°08/2025 » et intitulé des projets.

1- Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intertempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien (mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATH) ;
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (carte fiscale);

Une déclaration de probité ;

Les statuts pour les sociétés ;

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

Tout document permettant d'évaluer les capacités du soumissionnaire :

- a. Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- b. Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c. Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- 3. L'offre financière contient : la lettre de soumission - le bordereau des prix unitaires (BPU) - détail quantitatif et estimatif (DQE).

NB : Se référer à l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des pièces exigées ;

La durée de préparation des offres est de **08 jours** à compter à la première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

Le soumissionnaire devra déposer son offre au niveau du Bureau D'équipement- commune de Tazgait avant **11h:00h** heure limite de dépôt des offres, dans un délai de **Huit (08) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou BOMOP.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de commune de Tazgait à **11h : 00mn**, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de **03 mois**.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis .

Le Président d'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531016041 10.12.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Office National des Œuvres Universitaires.

Direction des Œuvres universitaires de Tissemsilt

Nif: 418020002038041

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 41 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public et de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la direction des œuvres universitaires Tissemsilt porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° 04/2025 publié dans les deux journaux nationaux

(N°90 et le Carrefour D'Algérie) en date de 15/10/2025 et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) 04 en vue de transport urbain et su urbain pour les étudiants durant l'année budgétaire 2026.

que l'analyse et l'évaluation des offres, ont donné les résultats suivants:

Soumissionnaire	Lot	N° FISCAL	NOTE TECHNIQUE	Montant max en ttc en da	OBS
SARL MECHOUARET EL KHEIR TANSPOREUSE DES VOYAGEURS	Lot N°01 Transports universitaires urbains pour les étudiants universitaires	000431010771289	70/100	23 990 400.00	Moins disant
SARL MECHOUARET EL KHEIR TANSPOREUSE DES VOYAGEURS	Lot N°02 Transports universitaires semi-urbain Pour les étudiants universitaires	000431010771289	70/100	32 986 800.00	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'adresse suivant:

11 Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun-Alger.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher dans un délai maximale de trois (03) jours comptée de la date de publication du présent avis, de la direction des œuvres universitaires de Tissemsilt c/s à la résidence universitaire 1000 lits garçon Tissemsilt ; pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531015997 10.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXEGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...../2025

NIF : 31236573102

L'Etablissement pour enfants assistés fille Misserghin lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relative aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT POUR ENFANTS ASSISTES FILLES DE MISSERGHIN

Conditions d'éligibilités

-Certificat de qualification et de classification Catégorie trois (03) et plus, activité Principale bâtiment en cours de validité.

- Avoir réalisé deux projets similaires ou plus (Travaux de même nature de réhabilitation ou de restauration) dont un montant égal ou supérieur à 13 000 000.00 DA/TTC justifié par des attestations de bonne exécution délivré par un maître d'ouvrage public

- Avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur à 13 000 000.00 DAdurant les trois dernières années approuvés par les services des Impôts et ou C20.

NB : le Délai d'exécution est plafonné à 04 mois.

Les entreprises qualifiées spécialisées peuvent retirer le cahier des charges auprès de

L'ETABLISSEMENT POUR ENFANTS ASSISTES FILLES DE MISSERGHIN

ORAN / 27 HAI EL RAHMA VIEUX VILLAGE MISSERGHIN-ORAN

-Tel/Fax : 041 19 21 60).

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires citées à l'article 09 du présent cahier des charges (contenu du dossier de soumission) :

Dossier de candidature conformément le cahier des charges (voir l'article 12 : contenu du dossier de soumission du CDC)

L'offre technique comprendra (voir l'article 12 : contenu du dossier de soumission du CDC)

L'offre financière comprendra (voir l'article 12 : contenu du dossier de soumission du CDC)

-Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de l'Etablissement Pour Enfants Assistés Fille Misserghin-Oran- (bureau de comptabilité) en (03) trois enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE

N°...../EEAF /2025

PROJET : TRAVAUX D'AMANAGEMENT ET REHABILITATION AU SEIN DE
L'ETABLISSEMENT POUR ENFANTS ASSISTES FILLES DE MISSERGHIN

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

NB: les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- ✓ La durée de préparation des offurs est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale (écrite ou électronique) ou le BOMOP.
- ✓ Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 12h30 au siège de l'établissement pour enafants assistés filles Misserghin . Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister,
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531015992 10.12.2025

Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella»

Onze projets labélisés «projet innovant»

Onze projets innovants accompagnés par l'incubateur de l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» ont obtenu le label «projet innovant» délivré par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups, a-t-on appris, jeudi, de cet incubateur. Ces initiatives, portées par des étudiants, des chercheurs et de jeunes entrepreneurs, traduisent le passage concret de l'idée à la solution technologique, médicale ou numérique au service de l'économie et de la société algériennes, a indiqué à l'APS le responsable de l'Incubateur de l'université d'Oran 1, Pr Rouane Hacene-Omar, qui a fait savoir que ces projets entrent dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel 12-75 portant sur le mécanisme «un diplôme-une Startup, un diplôme-projet innovant». Il s'agit d'une nouvelle génération de solutions numériques et industrielles, dans la santé, la biotechnologie et les dispositifs médicaux, ainsi que dans le commerce électronique, informatique et les contenus numériques», a-t-il ajouté. Le dernier projet à obtenir ce label est le projet «Vedi – Prenez la précision en main», qui est un dispositif médical intelligent de détection et de suivi des veines et des vaisseaux sanguins de haute précision, répondant à un besoin quotidien des personnels soignants et à un enjeu de sécurité des patients. Parmi les projets phares, la plateforme «Aâlimni» se distingue comme un outil numérique dédié à fluidifier la relation entre journalistes, attachés de presse et institutions, en organisant l'information et les données utiles au travail médiatique, dans un contexte où la réactivité et la fiabilité des sources deviennent cruciales. Dans le domaine de la fabrication numérique, deux projets sont enregistrés «Smart CNC», qui est un dispositif compact de commande numérique polyvalent pensé pour les ateliers pédagogiques et le prototypage multi-matériaux, et «Focus



CNC», une machine CNC laser à coût maîtrisé adaptée à la gravure et à la découpe de micro-séries sur bois, cuir et autres supports, ouvrant la voie à une petite industrie locale de précision. La recherche en santé est également représentée avec le projet «Mirai Solution», qui s'attaque à l'optimisation de nanoparticules pour mieux protéger les patients et réduire les inflammations liées à la thrombose, illustrant la montée en puissance d'approches transrelationnelles reliant laboratoire et clinique. En outre et sur le plan du diagnostic, le projet «MTBPlex» propose un kit PCR à faible coût pour la tuberculose, explique Pr Rouane. L'économie numérique trouve également sa place avec «Medina-Net», une plateforme e-commerce qui se veut un outil de transformation pour les commerçants, en simplifiant la gestion des ventes en ligne et en améliorant l'expérience d'achat des consommateurs, a mis en exergue le même responsable. Dans le segment des services, le projet «Garagi Service» s'inscrit dans la modernisation des prestations autour de

l'automobile, tandis que «HADATHI» propose une plateforme dédiée à l'organisation d'événements, offrant des fonctionnalités de gestion, de coordination et de visibilité pour les acteurs culturels, académiques et économiques. Le projet «AUB Soft – Design and Printing», focalisé sur la conception de bibliothèques numériques, illustre de son côté la montée en puissance des contenus numériques structurés, au service de l'éducation, de la documentation et de la valorisation du patrimoine scientifique, ajoute-t-on. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations nationales visant à faire de l'Université un acteur central de l'économie de la connaissance, en donnant aux jeunes porteurs de projets un cadre d'accompagnement, de prototypage et de mise en réseau avec les partenaires publics et privés, a fait savoir le même responsable, soulignant que «les onze projets labellisés annoncent l'émergence d'un véritable écosystème d'innovation, où l'ingéniosité des étudiants rencontre les besoins concrets du terrain».

Salon international «Elogia»

Quelque 70.000 visiteurs au rendez-vous

Les activités de la 12ème édition du Salon international des promoteurs immobiliers, des logements intelligents et du design (E.logia) ont pris fin, dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, enregistrant une affluence avoisinant les 70.000 visiteurs. Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhllef, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette édition a connu une très forte affluence de visiteurs et de professionnels, avec une moyenne d'environ 14.000 visiteurs par jour, soulignant que des réductions spéciales ont été proposées sur les logements réalisés en formule promotionnelle libre (LPL), atteignant 1,5 million DA, en plus d'offres de remises sur les travaux intérieurs et le design. Durant les cinq jours de la manifestation, de nombreuses demandes et réservations ont été enregistrées concernant les logements de type promotionnel li-

bre en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran et dans certaines wilayas de l'Ouest, a-t-on ajouté de même source. Le salon a également été marqué par la signature de plusieurs conventions entre promoteurs immobiliers, entreprises de réalisation et sociétés spécialisées dans la décoration et les équipements, notamment dans les domaines des logements intelligents et économes en énergie (éclairage, chauffage, climatisation, technologies de commande électronique, systèmes de communication, ainsi que l'aménagement des façades, des fenêtres et des portes). Le commissaire a affirmé que cette édition a constitué une opportunité de rencontres bilatérales et d'établissement de relations de partenariat entre opérateurs économiques locaux et étrangers activant dans les secteurs de l'immobilier et de l'habitat. La manifestation a également permis au public de décou-

vrir les dernières offres immobilières et les solutions technologiques dédiées aux logements intelligents, alliant économie d'énergie, confort et sécurité. A noter que plus de 190 exposants nationaux et étrangers ont pris part à ce salon, organisé à l'initiative de l'agence de communication «Ab Concept Design», représentant des entreprises algériennes, ainsi que d'autres venues notamment de Chine, de Tunisie et d'Italie. Ce rendez-vous économique a constitué une occasion de présenter les nouveautés du secteur et de promouvoir les partenariats dans les domaines de l'immobilier et de la décoration, à travers l'exposition de concepts et innovations technologiques modernes, ainsi que de solutions immobilières adaptées aux capacités des demandeurs de logements, proposées par des promoteurs immobiliers, bureaux d'ingénierie architecturale et professionnels du design.

Mers El Kebir

Projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées



Les travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) ont été lancés, récemment dans la commune de Mers El Kebir (Oran), à-on avisé auprès du directeur de la zone d'Oran de l'Office national de l'assainissement (ONA), M. Bouazza Bouazza. M. Bouazza a précisé que cette station, dont la concrétisation a débuté, la semaine dernière, sous la supervision de l'ONA, aura une capacité de plus de 38.000 mètres cubes et viendra s'ajouter à deux projets en cours de réalisation à Oued Tlalat et Gdyl, ainsi qu'à trois stations déjà en exploitation à El Kerma, Cap Falcon et Bethioua. Le délai de réalisation de cette infrastructure est fixé à 22 mois, avec la possibilité d'utiliser les eaux traitées pour l'irrigation agricole et l'arrosage des espaces verts, d'autant que la station sera équipée de la technologie de traitement tertiaire. Le même responsable a indiqué que les trois stations de Mers El Kebir et Oued Tlalat, dont le taux d'avancement des travaux atteint 90 % pour une capacité de 22.900 mètres cubes, ainsi que celle de Gdyl d'une capacité de 50.000 mètres cubes, portera la capacité d'épuration de la wilaya à 550.000 mètres cubes. A noter qu'une enveloppe financière estimée à 8,3 milliards de dinars a été consacrée à ces infrastructures. M. Bouazza a également souligné que la demande en eaux traitées destinées aux usages agricoles et industriels connaît une augmentation continue en raison de la rareté des prélèvements, ce qui renforce l'importance des projets d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées en tant que solution stratégique pour faire face au déficit hydrique et soutenir le développement local.

Salon national de l'innovation

Ouverture de la 15ème édition avec la participation de 150 exposants

La 15ème édition du Salon national de l'innovation a été ouverte, dimanche à l'Ecole nationale polycliniques Maurice-Audin d'Oran, avec la participation de 150 exposants. La cérémonie d'ouverture de cet événement qui regroupe principalement des étudiants ayant des projets innovants et des startups, ainsi que des clubs universitaires et des laboratoires, a été présidée par le DG de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi, en présence de représentants des ministères de l'Industrie et de l'Enseignement supérieur, des institutions et d'entreprises du domaine de l'industrie, ainsi que le Directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie. Organisé par l'INAPI, en collaboration avec le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO), l'événement se déroule sous le slogan «Vers la transformation des idées en entreprises». Le salon se poursuivra jusqu'au 9 décembre et rassemble près de 150 exposants, représentant autant de projets issus des universités, des centres de recherche, des inventeurs indépendants et des startups provenant d'environ 15 wilayas, a indiqué le DG de l'INAPI. «Cette manifestation constitue une vitrine des inventions déposées à l'INAPI durant l'année 2024-2025 et un espace d'échange entre les différents acteurs de l'écosystème national de l'innovation», a-t-il souligné.

Conseil exécutif de Relizane
**La jeunesse et les sports
et la consommation
des crédits au menu**

Le wali de Relizane, Kamel Berkane, a présidé une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Abdelkader Baghedadi, du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïra et de commune ainsi que des membres de l'exécutif. Cette séance de travail a été consacrée à l'examen de plusieurs dossiers sectoriels prioritaires, dans le cadre du suivi régulier des programmes de développement. Le directeur de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec le directeur des Equipements Publics, a présenté un rapport détaillé sur l'état des infrastructures sportives et de jeunesse à travers la wilaya. Le point a également été fait sur l'avancement des projets inscrits dans les différents programmes de financement ainsi que sur le bilan des activités menées cette année. Le secteur a, par ailleurs, proposé un plan d'action visant à améliorer la gestion des structures et à renforcer les services destinés aux jeunes. Le directeur de l'Administration Locale a exposé l'avancement des mesures relatives à l'opération de solidarité du mois de Ramadan 2026. La présentation a porté sur le degré d'application des instructions du ministère de l'Intérieur tant sur le plan organisationnel que technique, en mettant l'accent sur les orientations de la note-cadre n°04 du 25 octobre 2025. Un autre volet important de la réunion a concerné la consommation des crédits destinés aux projets de développement. Le responsable chargé de la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire a présenté un rapport sur l'utilisation des enveloppes financières allouées aux programmes sectoriels centralisés et déconcentrés (PEC) pour les exercices 2023, 2024 et 2025, en coordination avec les secteurs concernés. Le directeur de l'Administration locale a également présenté un rapport complémentaire sur la consommation des crédits relevant des programmes ADSEC (Appui au développement social et économique des communes) et CSGCL (Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales). Cette réunion s'inscrit dans la démarche de suivi permanent adoptée par le wali afin d'assurer le respect des délais de réalisation, corriger les insuffisances constatées et renforcer la dynamique de développement local à travers les différents secteurs.

N.Ouadah

AADL 3 à Mascara
**Pose de la première pierre
pour la réalisation
de 2.400 logements**

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a supervisé, dimanche soir à Mascara, la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 2 400 logements de la formule location-vente dans le cadre du programme «AADL 3». Ce projet sera réalisé au niveau du pôle urbain «Hamama» dans la commune de Tizi, avec des délais de réalisation oscillant entre 18 et 24 mois, selon les explications fournies par les responsables de la direction des projets AADL de la wilaya de Mascara. Le Directeur général de l'AADL a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie tenue en présence du wali de Mascara, Fouad Aïssi, que ce pôle urbain dispose d'une superficie permettant l'implantation d'un grand nombre de logements de la formule location-vente au titre du programme AADL 3, ainsi que d'équipements publics. Il a révélé que le nombre total de logements de la formule location-vente affectés au programme AADL 3, à ce jour, a atteint 16.450 unités, réparties entre les wilayas de Constantine, Ouargla, Saïda, Médéa, Tébessa et Mascara. Par ailleurs, M. Guemdani a affirmé que l'AADL a «réalisé de grands progrès» dans le domaine de la numérisation, en mettant en place une plateforme numérique qui permet la gestion des dossiers de 1.440.340 souscripteurs inscrits à l'échelle nationale.

Sidi Bel Abbès
Réhabilitation du foncier urbain

Par Mohamed Nouar

Une vaste opération de nettoyage et d'assainissement a été menée avec succès par les services de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, visant à résorber une problématique récurrente dans la gestion de l'espace urbain, l'accumulation de déchets inertes et de résidus de construction sur des parcelles foncières délaissées. L'intervention, concentrée sur les quartiers de Boumelik et Houria, s'est soldée par l'enlèvement spectaculaire de près de 225 tonnes de débris. Cette action n'est pas un simple acte de nettoyage, mais s'inscrit dans une dynamique stratégique de requalification urbaine. Les sites ciblés correspondaient pour l'essentiel à des espaces vacants, résultant de la démolition de constructions ou d'extensions illicites – des « poches » foncières – qui, par un phénomène d'abandon, étaient devenues des dépotoirs anarchiques. Cette dégradation environnementale ne constituait pas seulement une nuisance esthétique mais une menace patente pour la salubrité publique et le bien-être des riverains. L'évacuation de ces 225 tonnes de matériaux inertes et de débris, une catégorie de déchets dont l'impact sur l'environnement, bien que lent, est non négligeable, est le fruit d'une coordination interservices efficace. Les agents communaux, épaulés par des organismes partenaires et des moyens logistiques



conséquents (camions poids lourds et engins spécialisés), ont permis de garantir une exécution rapide et optimale du plan d'assainissement. Le véritable enjeu de cette démarche réside dans la destination future de ces terrains désormais assainis. Cette campagne de nettoyage transcende la seule correction d'une anomalie pour s'aligner sur la stratégie globale de la wilaya, à savoir l'amélioration tangible du cadre de vie citoyen. Les autorités ont affirmé que ces espaces fonciers libérés seront désormais éligibles à des projets d'aménagement appropriés. Qu'il s'agisse de l'implantation de nouveaux projets d'habitat, de la création d'aires de loisir ou de l'installation d'équipements publics divers, l'objectif est de transformer ces anciens «points noirs» en vecteurs de développement urbain qualitatif. Les autorités locales signalent que cette intervention est la première d'une sé-

rie. D'autres opérations similaires sont déjà planifiées pour éradiquer les dépôts sauvages identifiés dans d'autres quartiers. L'ambition est double: non seulement protéger les terrains domaniaux contre toute occupation ou usage abusif mais également d'établir un climat de responsabilité collective. Dans cette perspective, le succès à long terme dépendra in fine de la sensibilisation des acteurs. Des campagnes d'information devraient être déployées pour inciter tant les citoyens que les promoteurs immobiliers à adopter des comportements responsables en matière de tri et de gestion légale des déchets de construction et de démolition. Seule une adhésion éthique et civique de la population garantira l'éradication pérenne de ces manifestations d'incivisme environnemental et assurera le maintien d'un cadre de vie urbain, digne des ambitions de Sidi Bel-Abbès.

Activités politique à Mostaganem

La députée Hadjira Abbès, une main tendue aux citoyens

Par Charef Kassous

Dans les annales de la représentation parlementaire dans la wilaya de Mostaganem, les permanences ont toujours fait défaut. Une grande majorité des élus membres de l'APN et du Conseil de la Nation qui se sont succédé, depuis l'avènement du multipartisme, se sont souvent occupés à soigner leur image s'éloignant non seulement de leur électorat mais aussi des citoyens. La politique de la chaise vide a été instituée et les élus nationaux regardaient plutôt ailleurs. Cependant, la seule représentante féminine, Mme Hadjira Abbès, membre de l'Assemblée Nationale Populaire du parti "El Bina", consciente des enjeux sociopolitiques de la wilaya, a toujours œuvré pour se rapprocher de la population par l'ouverture, il y a plus de trois années, d'une permanence. Ce siège, sis au quartier de Tigditt, chef-lieu de la wilaya, considéré comme un symbole qui a couvé la guerre de libération. La représentante de Mostaganem à la chambre basse, ouvre son espace au public tous les samedis des heures durant pour recevoir toutes et tous ceux qui se débattent dans des problèmes et à qui leurs doléances ne trouvent guère de réponse. Cette battante, armée d'une volonté de fer, accueille notre correspondant permanent pour s'exprimer sur ses activités hebdomadaires auprès de celles et ceux qu'elle ré-



ceptionne au niveau de son siège. Elle dédie, le long d'une journée, son temps à l'écoute de tous ces citoyens qui portent en elle l'espoir de trouver une issue à leurs ennuis dans leur quotidien et qui tentent de trouver des solutions les renvoyant à une meilleure vie. Cette dame perspicace et décidée assure que sa disponibilité à l'écoute des citoyens va au-delà d'une mission mais c'est aussi le devoir de tendre la main à ceux qui la nécessitent. Et d'ajouter que son rôle de responsable élue consiste surtout à transmettre les doléances des citoyens. Transmettre et faire le suivi des situations, souvent très complexes mais aussi sommaires et quelquefois irrecevables mais accueillir, écouter, conseiller et orienter est aussi une porte entrouverte pour

ceux qui ne reçoivent jamais de réponses à leurs griefs. Elle affirme recevoir, au niveau de la permanence, une moyenne de 200 citoyens chaque samedi, journée de réception. Assistée d'un juriste et d'un secrétaire servant à cadrer les dossiers des plaintes avant de les transmettre, Mme H. Abbès conclut que son rôle n'est qu'un rôle d'intermédiaire qui a toujours rendu possible des réponses adaptées au droit de réponse mais aussi à la fiabilité des dossiers transmis. En tout état de cause, la députée avoue des bienfaits de l'administration qui elle-même collabore positivement aux activités de la permanence. Enfin une députée qui va main tendue aux citoyens donnera certainement l'exemple à ceux qui leur tourne le dos.

Bataille de Tababoucht à Batna

La stratégie des moudjahidine face à la brutalité de l'occupation française

La bataille de Tababoucht, près de Kimmel (Batna), au niveau de la Wilaya I historique, opposa, le 7 décembre 1954, quelques semaines seulement après le déclenchement de Révolution, des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) aux forces d'occupation françaises. Dans un témoignage enregistré, recueilli auprès du défunt moudjahid Lakhdar Oucif, ce dernier affirme que Boubaker Salem, infirmier dans la zone d'Abbas Laghour, après avoir échappé miraculeusement à l'armée coloniale, avait informé les moudjahidine de l'imminence d'un affrontement, les forces d'occupation ayant découvert leur position. "Nous avons rapidement cherché à nous cacher pour prendre l'armée française à revers en profitant de la topographie des lieux, la région de Seffah Ellouz (autre nom donné à la bataille de Tababoucht) étant extrêmement difficile d'accès en raison des forts escarpements", se souvient Lakhdar Oucif. L'affrontement était, toutefois, inéluctable et commença à faire rage dès le lendemain, selon ce témoin qui a affirmé qu'environ 34

combattants avaient été encerclés par l'ennemi, tandis que les autres sont parvenus à s'éloigner de la zone de tirs en se positionnant en contrebas de l'Oued. Un stratagème qui s'avéra payant même si les combattants de l'ALN avaient été surpris par une pluie de balles. Des salves ininterrompues auxquelles ils ripostèrent par un feu nourri qui avait conduit les soldats français à se placer sur la rive opposée du cours d'eau au moment où les djounoud de l'ALN se trouvaient en contrebas. C'est ainsi que les soldats de l'armée coloniale s'étaient retrouvés, sans s'en rendre compte du fait du relief et de la densité de la forêt, face à un autre contingent de leurs propres troupes, d'où un intense échange de tirs entre soldats français avec, à la clé, des centaines de morts, d'autant que, ce jour-là, la région était balayée par des vents violents, chargés de poussière et qui avaient rendu la visibilité quasi nulle", a témoigné le même interlocuteur. Le regretté moudjahid Omar Boussedjada, l'un des survivants de la bataille, avait indiqué, dans un témoignage dûment consi-

gné, que les soldats colonisateurs "ont continué à transporter les corps de leurs morts, entassés les uns sur les autres, pendant 4 jours dans des camions militaires". Une avanie qui fit mal aux forces d'occupation, lesquelles entendaient bien laver l'affront en menant des représailles "qui eurent effectivement lieu et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles furent aveugles et haineuses, puisque les soldats français sont revenus sur les lieux pour abattre sauvagement des civils désarmés, tirant sur tout ce qui bougeait, sans distinction entre hommes, femmes ou animaux", avait raconté Omar Boussedjada. La bataille de Tababoucht avait fait rage durant plus de 24 heures, au cœur d'une forêt particulièrement dense, celle de Kimmel, en l'occurrence. Plusieurs groupes de combattants, dont le commandement avait été unifié sous la direction de Bachir Ouertal, alias Sidi Heni, avec l'aide de Messaoud Benzahaf, y avaient pris part, non sans avoir préalablement évalué les effectifs, les équipements et l'armement déployés par l'ennemi.

Alger

Belaribi inspecte le projet du Pôle financier de Sidi Moussa

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté samedi, le projet du Pôle financier dans la commune de Sidi Moussa (Alger), qui s'étend sur une superficie de 23 hectares, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a présidé une réunion technique avec les différents intervenants dans ce projet composé de trois (3) principaux pavillons, au cours de laquelle le Bureau d'études Cosider Engineering a présenté un exposé détaillé en apportant des explications techniques sur les phases de réalisation programmées. A cette occasion, le ministre a donné des instructions pour "finaliser l'élaboration des plans généraux du premier pavillon, notamment la répartition globale des installations et bâtisses, et la définition des surfaces dédiées à chacune, ainsi que les différents détails architecturaux et organisationnels liés à ce pavillon, outre les réseaux souterrains et ce, avant la fin du mois en cours", précise la même source. S'agissant du deuxième pavillon, M. Belaribi a souligné que la priorité est d'identifier et d'intégrer les différents équipements, machines et matériels techniques en fonction des besoins du projet, en déterminant les surfaces nécessaires à leur accueil, insistant sur l'impératif d'accorder la priorité à la partie nord de ce pavillon pour entamer les travaux, ajoute le communiqué.

Bordj Bou Arreridj

Entrée en exploitation d'un nouveau Centre de transfusion sanguine

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé d'un nouveau Centre de transfusion sanguine entrée en activité au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed-Benabid, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la santé. Dans une déclaration à l'APS, M. Ahmed Djemai a précisé que ce nouveau Centre est appelé à contribuer sensiblement à la consolidation

des capacités de cet établissement hospitalier à assurer des prestations à la fois aux patients et aux donneurs de sang dans le respect des normes de sécurité. Selon le même responsable, la création de ce Centre s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de cet établissement et de la direction de la santé pour promouvoir le système de santé de la wilaya, renforcer la conscience sociale relative à l'importance du don de sang et mettre en place d'une banque de

sang durable qui répond aux besoins des malades et aux cas d'urgence, notamment des victimes des accidents de la circulation et permet d'assurer des services médicaux dans les différentes spécialités et d'effectuer des interventions chirurgicales d'une manière régulière. Le Centre a été doté des équipements médicaux les plus modernes pour la collecte de sang, sa conservation et sa distribution et est encadré par un staff médical et technique qualifié pour assurer un environnement sanitaire sain aux patients et à l'encadrement, a ajouté le directeur de la santé. Il a également relevé que l'équipement du Centre a été lancé il y a quelques semaines parallèlement à l'organisation de sessions de formation aux staffs médical et technique sur les protocoles et procédures de transfusion sanguine afin d'assurer une gestion optimale de cet équipement et fournir des prestations à la hauteur des aspirations des malades ayant besoin de transfusion sanguine.

El Tarf

Huit nouveaux forages bientôt réalisés dans plusieurs communes

Les travaux de réalisation de 8 nouveaux forages seront « bientôt » lancés à travers 7 communes de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'alimentation de la population en eau potable (AEP), a-t-on affirmé, lundi, à la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'AEP de cette direction, Hicham Rekab, a précisé que ces forages, financés à hauteur de 200 millions de dinars, seront réalisés dans les communes d'El Tarf, de Boutheldja de Berrihane, de Besbes, de Dréan, d'Asfour et de Chbaïta-Mokhtar. Lesdits forages recevront, dès l'achèvement des travaux de fonçage, les équipements nécessaires à leur fonctionnement, tels que les pompes, les réservoirs de contrôle et les générateurs électriques, pour être mis en service « avant l'été 2026 ». La même source a rappelé que la wilaya d'El Tarf a bénéficié, cette année, de 11 nouveaux forages dont 5 seront opérationnels dès leur raccordement au réseau électrique, ainsi que de nouveaux projets parmi lesquels le renouvellement de 3 réseaux de distribution d'eau potable dans les communes d'Echatt, d'Asfour et de Cheffia, en plus de la réalisation de 8 réservoirs dans les communes de Cheffia, de Chihani, de Berrihane, d'Ain Kerma, d'Echatt et d'El Kala, et de la réhabilitation de 5 stations de pompage dans les communes de Bouhadjar, d'Ain Kerma et d'Oued Zitoun.

Constantine L'ANCA exhorte les professionnels à renforcer l'adoption du e-paiement

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Tahar Boulouar, a appelé samedi à Constantine les professionnels des secteurs de l'artisanat et du commerce à s'orienter davantage vers le paiement électronique. S'exprimant lors d'une conférence régionale qui a réuni, au centre culturel Abdelhamid Benbadis de Constantine, des professionnels venus de Bordj Bou Arreridj, Mila, Oum El Bouaghi, Batna et de la wilaya hôte, M.Boulouar a souligné que l'adoption volontaire et massive du paiement électronique par les acteurs du commerce «constitue aujourd'hui un levier décisif pour la transparence, la traçabilité et la modernisation du secteur». Il a mis en avant les avantages concrets qu'offre cette mutation numérique, permettant aux commerçants de réduire leurs pertes, d'optimiser leurs charges, de fluidifier leurs transactions et de renforcer leurs relations professionnelles à travers des applications et plateformes numériques désormais pleinement opérationnelles. Il a également annoncé la tenue prochaine d'une série de rencontres locales, destinée à sensibiliser et accompagner les commerçants dans l'intégration de ces outils numériques, insistant sur le fait que la transition ne dépend plus des plates-formes de paiement numérique, mais de la volonté d'adopter ces solutions modernes. D'autres intervenants ont rappelé que la compétitivité économique contemporaine repose sur la capacité des acteurs à intégrer les technologies numériques, permettant une réduction notable des coûts, une limitation des pertes et une durable de la performance commerciale.

Mila

Inscription de deux opérations portant sur le dédoublement de tronçons des RN 5 et 27

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Mila a bénéficié, dans le cadre des programmes de l'exercice 2026, de deux opérations portant sur la réalisation de dédoublement de deux sections des routes nationales (RN) n 05 et 27, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de ce secteur. Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes, Mohamed-Seghir Boukrira, a précisé que s'agissant de la RN 5, l'opération inscrite concerne la réalisation d'un dédoublement d'un tronçon de 16 km entre les localités de Tadjenanet et de Chelghoum-Laïd. Selon M. Boukrira, ce dédoublement permettra, dès son entrée en exploitation, la facilitation du transport de personnes et de marchandises entre ces deux communes ainsi que vers l'autoroute Est-ouest et, de là, vers les différentes wilayas du pays. La seconde opération est liée à la réalisation d'un dédoublement de la RN 27 sur 8,3 km depuis les limites administratives de la wilaya de Constantine jusqu'à la zone de « Ghar Slim» relevant de la commune de Grarem-Gougga, a souligné la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ : بن شني نور الدين
الديوان العمومي للمحضر القضائي
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم
الكانن مكتبه حي شوموة منطقة إيطا عبارة ب 5 (حي زغول) مستغاثم
الهاتف: 07.96.04.49.43
إعلان بالبيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
يطلب من السيد: بولوفة نصيرة بصفتها الوالدة الشرعية لابنتها القاصرة بشارف
بختة نورهان المولودة في 2011/11/17 بمستغاثم السائلة : رقم 18 شارع
طاهري العروي مستغاثم تنفيذ الأمر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة
بمحكمة مستغاثم المورخ في 2025/05/11 الترتيب رقم 25/308 رقم الفهرس
25/308 حيث أنه و ترخص للسيدة بولوفة نصيرة المولودة في 1974/07/20
بمستغاثم ابنة عبد القادر و بلعالية خيرة المتضمن الترخيص له التصرف في بيع
العقار : بان تتصرف في مئب القاصرة في بيع ممكن فردي كان ببلدية مستغاثم
بنهج العربي بن مهدي رقم 18 ، الكل مشيد على مساحة قدرها مائة وأربعة و
ثلاثون متر مربع (134م²) مجموعة الملكية رقم 147 قسم 69 ملك ل : القاصرة :
بشارف بختة نورهان المولودة في 2011/11/17 بمستغاثم بنت بن ذهبية وبولوفة
نصيرة على أن يكون البيع في المزاد العلني مع إيداع المبلغ المتحصل عليه في
الحساب البنكي للقاصرة مع القول بالرجوع البنا في حالة الاشكال على أن يكون
السعر الافتتاحي بقر ب 320.859 دج ثلاثمائة و عشرون ألف وثمانمائة وتسعة
وخمسون دينار جزائري الحقوق العقارية المشاعة والمتمثلة في نصيب القاصرة
بشارف بختة نورهان. حددت جلسة البيع بتاريخ 2025/12/23 على الساعة
14:00 بعد الزوال أمام قاضي البعقارية. نحن الاستاذ بن شني نور الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم - مجلس قضاء مستغاثم الكائن مكتبه بحي
شوموة منطقة إيطا عبارة ب 5 حي زغول مستغاثم الموقع اندام حيث قمنا
بتعليق الإعلان المحدد لجلسة البيع و الخاص بالعقار المتمثل في مسكن فردي
كائن ببلدية مستغاثم بنهج العربي بن مهدي رقم 18 ، الكل مشيد على مساحة
قدرها مائة وأربعة و ثلاثون متر مربع 134م² مجموعة الملكية رقم 147 قسم 69
موضوع البيع بالمزاد العلني. إبتينا لما ذكر أعلاه حررنا وقمنا بتعليق هذا المحضر
الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
10.12.2025

الديوان العمومي للتوثيق
الموثق ميراوي كمال
مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان
إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور
أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر: غالب
صهيب بهاء الدين ولد سيدي محمد المزداد(ة) بمغنية
(تلمسان) بتاريخ 2021/12/11 ، والقاصر: غالب إسراء
رحمة بنت سيدي محمد، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ
2016/06/29 ، لبيع حقوقهما العقارية المقدرة المشاعة
المقدرة ب 288/21 جزء من قطعة أرض للبناء، كائنة
ببلدية بوحولو دائرة صيرة ولاية تلمسان، مساحتها مائة
وثمانية وأربعون مترا مربعا وخمسون ديسمترا مربعا
(148,50 م2) منفصلة من قطعة أرض أكبر مساحتها
(62 آر ، 14 سآ) ، هذه القطعة تحمل الرقم 25 في
المخطط الخصوصي للتجزئة . حدودها: شمالا: القطعة
رقم 26 ، جنوبا: ممر، شرقا: شارع، غربا: ممر. وذلك
بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن
محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة، المؤرخة في
2025/09/16 ، رقم الترتيب 25/00447. سيقام هذا
البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم:
2025/12/30 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق
10.12.2025

الديوان العمومي للتوثيق
الموثق ميراوي كمال
مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان
إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور
أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر:
واسطي دنيا بنت محمد ، المزداد(ة) بصيرة (تلمسان)
بتاريخ 2007/05/31 ، والقاصر: واسطي حنان بنت
محمد، المزداد(ة) بتلمسان بتاريخ 2011/07/17 ، لبيع
حقوقهما العقارية المقدرة المشاعة المقدرة بـ
1451520/86310 جزء من دار معدة للسكن ، كائنة
ببلدية مغنية ولاية تلمسان بالمكان المسمى حي
الزيتون تتكون من طابق أرضي به مرآب، قاعة
استقبال، مطبخ ومرحاض وطابق أول يتكون من
غرفتين، مطبخ، حمام، مرحاض وبهو جميع الأرض
مساحتها مائة وخمسة وخمسون مترا مربعا (155 م²)
قسم 224 مجموعة ملكية رقم 94.. وذلك بمقتضى
رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة
مغنية قسم شؤون الأسرة، المؤرخة في
2022/02/15 ، رقم الترتيب 22/00072. سيقام هذا
البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم:
2026/01/05 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق
10.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدانيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 10-09-
2025 تحت رقم فهرس: 25/04856 و اعتماد تقرير الخبرة
المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ 25-09-
2025 وبالنسبة للحكم بالحجر على المدعي عليها دوان اكرام
المولودة بتاريخ 18-08-2006 ببلدية مستغاثم ابنة شعبان و
مرنيز عربية مع تعيين المدعي دوان شعبان والدها مقدما عليها
لزعايبتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر
ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي الغلة بالتأشير بهذا الحكم على
هاشع عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا
الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل
المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى
السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدلا صدر الحكم
وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المتعقدة بالتاريخ المذكور
أعلاه ولصحته امضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
10.12.2025

الاستاذ بن احمد محمد الأمين-
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه
وهران
الهاتف: 0774.41.62.49/041.65.09.90
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ
2025/12/07، تم من خلاله حل الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة "مايسة بات"
وبالأجنبية SARL MAISA BAT ، الكائن
مقرها الاجتماعي بولاية وهران بلدية وهران
حي خميستي إقامة ياسمين القطعة6E ، بلوك
A2 القطعة رقم 49 ، البالغ رأسمالها مائة ألف
دينار جزائري 00، 100.000 دج، والمقيدة
بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري
لولاية وهران تحت رقم 21 ب 0118524-
31/00 بتاريخ 14 أوت 2023 الحاملة لرقم
التعريف الجبائي NIF 002131011852464
الحاملة لرقم التعريف الإحصائي NIS
002131010045269 ، حلا مسبقا، وتم تعيين
السيدة رضائي نوال مصفية لها.

الموثق
10.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدانيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 10-09-
2025 تحت رقم فهرس: 25/04856 و اعتماد تقرير الخبرة
المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ 25-09-
2025 وبالنسبة للحكم بالحجر على المدعي عليها دوان اكرام
المولودة بتاريخ 18-08-2006 ببلدية مستغاثم ابنة شعبان و
مرنيز عربية مع تعيين المدعي دوان شعبان والدها مقدما عليها
لزعايبتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر
ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي الغلة بالتأشير بهذا الحكم على
هاشع عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا
الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل
المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى
السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدلا صدر الحكم
وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المتعقدة بالتاريخ المذكور
أعلاه ولصحته امضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
10.12.2025

الاستاذ بن احمد محمد الأمين-
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه
وهران
الهاتف: 0774.41.62.49/041.65.09.90
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ
2025/12/07، تم من خلاله حل الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة "مايسة بات"
وبالأجنبية SARL MAISA BAT ، الكائن
مقرها الاجتماعي بولاية وهران بلدية وهران
حي خميستي إقامة ياسمين القطعة6E ، بلوك
A2 القطعة رقم 49 ، البالغ رأسمالها مائة ألف
دينار جزائري 00، 100.000 دج، والمقيدة
بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري
لولاية وهران تحت رقم 21 ب 0118524-
31/00 بتاريخ 14 أوت 2023 الحاملة لرقم
التعريف الجبائي NIF 002131011852464
الحاملة لرقم التعريف الإحصائي NIS
002131010045269 ، حلا مسبقا، وتم تعيين
السيدة رضائي نوال مصفية لها.

الموثق
10.12.2025

مكتب التوثيق
لدى الأستاذ العربي الشريف ميلود
الكانن بمغنية شارع الجنوب رقم 01
ولاية تلمسان.
السجل التجاري
رقم: 15 ب 13/00-0264817
حل م ش و ذ م قوما ب
مقرها محل رقم 01 امام مسجد طارق بن
زياد بوحولو ولاية تلمسان
بموجب عقد تلقاه الأستاذ العربي الشريف
ميلود موثق بمغنية بتاريخ 2025/12/09
السيد غزال ابراهيم قرر حل الشركة
المذكورة أعلاه حلا عاديا، كما عينت بوطيب
ابراهيم مصفيا لها.

الموثق
10.12.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

041 879 674
0770 936 836

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

0770 936 836

041 879 674

0770 936 836

041 879 674

Récupérer en Ligue 1 ce qu'il a perdu en Coupe

MCO: La remobilisation à l'ordre du jour

Par Rachid B.

L'élégance dès les 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie aura fait beaucoup plus de mal au MCO que le suggère cette simple sortie de route prématurée. Le fait d'avoir déjà vendangé aussi malhabilement que prématurément un des deux objectifs majeurs de la saison sportive a, ainsi, eu comme première conséquence de décevoir au plus haut point les supporters du club qui fondaient énormément d'espoirs sur cette épreuve pour renouer avec les délices d'un titre. Sachant certainement qu'il sera extrêmement difficile à leur équipe de concurrencer le MCA pour la couronne nationale, les inconditionnels du Mouloudia voyaient en l'épreuve KO une extraordinaire occasion de réaliser quelque chose de grand cette saison, encouragés en cela par le tirage au sort clément qui déblayait jusqu'aux quarts de finale le chemin des Rouge et Blanc. Or, en tombant de si haut face à une Espérance de Mostaganem qui a parfaitement joué ses chances, les Oranais ont alors compris qu'une autre saison sans titre, la 26ème de suite, était quasiment actée. Il ne reste, désormais, au club d'El-Hamri qu'une place sur le podium pour sauver les ap-

parences et obtenir un quitus pour disputer une compétition continentale la saison prochaine, ce qui serait déjà un sacré dénouement au vu de ce qu'a vécu le vestiaire à l'intersaison comme changements. Le départ de Sidi-Mohamed Hadjioui et son remplacement au poste de président du conseil d'administration par son ex-collaborateur Hichem Guennad pourrait, à ce propos, constituer un levier à actionner pour redonner du boost à l'équipe première et lui insuffler un nouveau souffle surtout à l'approche du mercato hivernal et la possibilité de renforcer le vestiaire sur le plan qualitatif. Une première décision de programmer un mini stage à Mers El-Hadjadj illustre, dans ce re-

gistre, la volonté du nouveau patron de reprendre les choses en main et de lancer un message aux coéquipiers du capitaine Ahmed Kerroum dont la remobilisation demeure le mot d'ordre premier. A une huitaine de jours de la confrontation à Chlef, les joueurs semblent avoir pris conscience de la nécessité de réagir positivement et d'essayer de tout faire pour récupérer les deux points perdus récemment à Miloud Hadeff face à l'Entente de Sétif. Ce ne sera que de la sorte que les Moulay, Belkheiter, Hamra and co pourraient relancer la machine et attester, sur le terrain de la vérité, de leur volonté de se battre jusqu'au bout pour atteindre les objectifs assignés.

Guenaden remplace le PCA Hadjioui

Le MC Oran a annoncé lundi que Mohamed Hadjioui a présenté sa démission de la présidence du conseil d'administration (PCA) de la société sportive par actions du club évoluant en Ligue 1 de football, en raison «d'obligations professionnelles au sein de la société Hyproc, où il occupe le poste de directeur des systèmes d'information et de communication». Le club a précisé dans un communiqué que le conseil d'administration s'était réuni dimanche soir, au cours duquel Hichem Guennad a été nommé président du conseil d'administration, et qu'il «assumera pleinement ses fonctions en consacrant ses efforts à assurer la stabilité, à obtenir de bonnes performances et à bien gérer le club». La démission de Hadjioui, qui avait pris ses fonctions l'été dernier, survient quelques jours seulement après l'élimination du MC Oran au 32e tour de la Coupe d'Algérie, suite à la défaite de l'équipe à domicile face à l'ESM sur le score de 2 à 1.

Ligue 1 Mobilis

L'USMA bat la JSK à Tizi-Ouzou

L'USM Alger s'est imposée face à la JS Kabylie 2-1 (mi-temps: 1-1), en match disputé lundi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la mise à jour de la 1ère journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Les Algérois ont ouvert le score peu avant la pause grâce à Khaldi (42e). En seconde période, les "Canaris" sont parvenus à égaliser par Mahious (60e), bien servi sur le côté droit par Hamidi. Le club de Soustara est parvenu à reprendre l'avantage et arracher la victoire, sur une réalisation signée le milieu de terrain congolais Glody Likonza (79e). A la faveur de ce succès, l'USMA se positionne au pied du podium avec 18 points, alors que la JSK, dont il s'agit du deuxième revers concédé à Tizi-Ouzou, stagne à la 8e place, en compagnie du CS Constantine, avec 15 points chacun. La JSK compte deux autres matchs en retard à jouer à domicile: face au MCA (6e journée) et au MBR (12e journée), alors que l'USMA possède un seul match, à la maison face au MBR (8e journée).

Classement:	Pts	J
1). MC Alger	25	09
2). Olympique Akbou	21	12
→). MC Oran	21	12
4). USM Alger	18	11
5). USM Khenchela	17	12
6). ES Ben Aknoun	16	10
→). JS Saoura	16	12
8). JS Kabylie	15	10
→). CS Constantine	15	11
10). CR Belouizdad	14	10
11). MB Rouissat	13	10
→). Paradou AC	13	12
13). ES Sétif	12	11
14). ASO Chlef	10	12
15). ES Mostaganem	09	12
16). MC El-Bayadh	03	12



Le MCA bat le CRB et conforte sa place de leader
Le MCA s'est imposé dans le derby face au CRB, 2-1 (mi-temps: 1-1), lundi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, pour le compte de la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le Chabab a ouvert le score grâce à El-Mellali (17e), avant que le double champion d'Algérie en titre n'égalise par l'entremise de Bayazid (24e). En seconde période, le MCA a réussi à monopoliser la balle, ce qui lui a permis d'inscrire le but de la victoire par le rentrant l'attaquant guinéen Bangoura (81e). A noter la sortie sur blessure du gardien international du "Doyen" Alexis Guendouz (59e), à moins de deux semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). Le MCA a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du capitaine Abdellaoui dans le temps additionnel. (90e+4). A

l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 25 points, à quatre longueurs de ses poursuivants directs: l'Olympique Akbou et le MCO qui comptent 21 points chacun. De son côté, le CRB reste scotché à la 10e place avec 14 unités. Le Mouloudia compte trois autres matchs en retard: à domicile face à l'ES Ben Aknoun (3e journée), en déplacement face à la JSK (6e journée), et à la maison face au CSC (12e journée).

Opéré de l'épaule droite Gouri pourrait rejouer le 08 janvier



Amine Gouri pourrait être de retour pour la 31ème édition du Trophée des champions entre l'Olympique Marseille et Paris SG, le 8 janvier au Koweït. Opéré de l'épaule droite, Gouri va rater la CAN 2025 avec l'équipe nationale, « mais son club compte sur lui pour disputer le Trophée des champions », rapporte, lundi, le quotidien L'Equipe. Victime de luxations récurrentes à l'épaule droite, Gouri (25 ans) a été opéré en octobre et l'OM avait annoncé une période de rééducation « d'environ trois mois ». Il a ainsi pour objectif de jouer le Trophée des champions face au Paris-SG, le 8 janvier au Koweït. Quatre jours avant, l'OM commencera son année par la réception de Nantes, « contre qui l'ancien Lyonnais pourrait apparaître si tout se passe bien », selon le quotidien sportif. Gouri est sorti sur civière en fin de match (85e) face à l'Ouganda (2-1), le 14 octobre dernier, de la 10e et dernière journée des qualifications au Mondial 2026, après avoir été percuté en pleine surface par le portier ougandais. Pour rappel, Gouri avait manqué la CAN 2024 disputée en Côte d'Ivoire, en raison d'une blessure au genou.

Judo

Imad Benazoug s'adjuge la médaille d'or du North American à Philadelphie

Le judoka algérien Imad Benazoug a décroché une nouvelle médaille d'or sur les tatamis américains, cette fois-ci lors du tournoi du North American Judo, disputé dimanche à Wayne, confirmant son statut d'étoile montante de la discipline depuis son arrivée aux Etats-Unis il y a moins de quatre mois. Installé à Philadelphie pour donner un nouvel élan à sa carrière, l'ancien pensionnaire d'El Harrach puis d'Ouled El Bahia enchaîne les performances de haut niveau. Son dernier succès vient s'ajouter à une bonne série de performances: quatre médailles d'or et une de bronze obtenues depuis septembre dans plusieurs tournois régionaux et nationaux. Dans une déclaration à l'APS, l'international algérien chez les -73 kg a indiqué que "cette nouvelle victoire confirme son adaptation express, passé en quelques semaines du statut de nouvel arrivant à celui d'adversaire redouté". Déjà lauréat du North American Judo (7 septembre), du Liberty Bell 2025 (21 septembre), du Princeton Judo Fall Invitational (5 octobre) et du championnat Northeastern (fin novembre), Benazoug poursuit une dynamique ascendante remarquée. Pour le judoka, cette nouvelle médaille d'or, décrochée dimanche passé, représente bien plus qu'un succès sportif: elle valide le choix assumé de franchir l'Atlantique pour progresser, se confronter à de nouveaux styles et enrichir son expérience internationale.

Coupe d'Algérie USMH-JSK décalé à 18h30

Le match USM El Harrach- JS Kabylie, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévu le vendredi 12 décembre au Stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), sera décalé de 15h00 à 18h30, a indiqué la direction du club de Ligue 2 amateur ce lundi dans un communiqué. Le club banlieusard, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de Ligue 2 amateur, a précisé que «cette reprogrammation a été décidée par la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie», qui gère les différents aspects de cette épreuve populaire. Pour rappel, l'USMH s'était qualifiée en déplacement aux dépens du MO Bejaïa (2-1), alors que la JSK (Ligue 1 Mobilis) avait pris le dessus sur le MB Hassi Messaoud (Inter-régions) sur le score de sept buts à zéro.

Ramper, s'accroupir

Pourquoi s'inspirer des bébés peut aider notre dos

Est si la clé pour soulager les maux de dos consistait à... bouger comme un bébé ? Ramper, s'accroupir, se re tourner : ces gestes instinctifs de la petite enfance pourraient aider à réduire les douleurs lombaires et à retrouver une meilleure mobilité.

Une équipe australienne vient de montrer que 12 semaines d'exercices inspirés du développement moteur du nourrisson améliorent l'équilibre, diminuent la douleur et redonnent confiance aux personnes souffrant de lombalgies chroniques. Une idée simple, mais contre-intuitive : beaucoup évitent de bouger par peur d'aggraver la douleur, alors que c'est justement le mouvement qui aide à aller mieux.

L'étude, publiée dans *Musculoskeletal Science and Practice*, a suivi 29 personnes souffrant de lombalgie chronique. Pendant trois mois, les participants ont suivi un programme progressif composé de 12 séances d'une heure :

- exercices en position couchée (sur le dos ou le ventre)
- mouvements à quatre pattes
- fentes
- travail en équilibre, debout sur une jambe

RÉSULTATS : moins de douleur, un meilleur équilibre, et une plus grande confiance dans les activités du quotidien.

POURQUOI CES GESTES « DE BÉBÉ » FONCTIONNENT ?

Selon Alice Farmer, autrice principale de l'étude, les douleurs lombaires poussent souvent les personnes à éviter certains mouvements. Cette peur de bouger entraîne alors une perte de mobilité qui... aggrave la situation.

À l'inverse, revenir à des gestes simples, naturels, réalisés spontanément par les enfants, permettrait de :

- réactiver les muscles profonds du tronc
- restaurer une mobilité oubliée
- réhabituer le corps à bouger sans appréhension

Pour beaucoup de personnes souffrant de douleurs chroniques, ce type de programme pourrait être **un premier pas vers plus de liberté de mouvement**.

Se remettre au sol, bouger lentement, ramper, s'accroupir : loin d'être enfantin, c'est une façon efficace de réapprendre à utiliser son corps sans douleur.

Grippe

Comment savoir si vous êtes encore contagieux ?



Lorsque l'on attrape la grippe, on peut transmettre le virus plusieurs jours avant de s'en rendre compte. Voici les éléments essentiels pour évaluer sa contagiosité et protéger son entourage.

- On est contagieux dès la veille de l'apparition des premiers symptômes.
- La contagiosité dure 5 à 7 jours après le début de la maladie.
- Les 3 premiers jours sont les plus à risque de transmission.
- Les personnes immunodéprimées ou encore très malades peuvent rester contagieuses jusqu'à deux semaines**.

COMMENT SAVOIR SI ON EST MOINS CONTAGIEUX ?

La Dr Marlene Millen indique deux signes clés :

1. Les symptômes commencent à diminuer
2. La fièvre a disparu sans prise de médicaments

Si ces conditions sont réunies et que vous vous sentez mieux, vous pouvez reprendre vos activités, **mais en restant prudent: masque et distance recommandés pendant encore **5 jours.

Vitamine D

Grâce aux UVB du soleil qui permettent de la synthétiser, la plupart des personnes ont généralement un bon statut en vitamine D en fin d'été. Mais en hiver, on n'en fabrique quasiment plus. Est-ce un problème ? Faut-il se supplémenter et, si oui, comment ? On vous explique.

Comme chaque année, quand s'installe la saison froide, on entend beaucoup parler de la vitamine D. Mais savez-vous qu'elle est en réalité classée comme une hormone ? En effet, contrairement aux vitamines, définies comme des substances que l'organisme ne peut pas fabriquer lui-même, elle peut l'être par la peau sous l'effet des rayonnements UVB du soleil.

Savez-vous aussi qu'au-delà de contribuer à la solidité de nos os et à la bonne santé de nos dents, elle intervient notamment dans la contraction musculaire, la coagulation sanguine, la régulation de l'inflammation, de la glycémie et de la pression artérielle, ainsi que dans l'activation du système immunitaire lui conférant des propriétés protectrices contre les infections respiratoires hivernales ?

On peut dès lors comprendre qu'en manquer pose problème. Et nous sommes nombreux dans ce cas. De quoi s'interroger sur la pertinence d'une supplémentation.

« L'intérêt d'une supplémentation en vitamine D ne fait alors aucun doute », affirme le Dr Jean-François Landrier, directeur de recherche à l'Inrae, responsable de l'équipe Micronutriments et maladies métaboliques (C2VN, Marseille).

« Les personnes qui présentent un risque de déficit devraient systématiquement se supplémenter, estime quant à lui le Pr Jean-Claude Souberbielle, ancien responsable du laboratoire d'Hormonologie du service des explorations fonctionnelles de l'hôpital Necker (Paris). Si par exemple on porte des vêtements très couvrants toute l'année, que l'on a la peau foncée ou encore en cas d'obésité ou de surpoids, car la vitamine D, liposoluble, est séquestrée dans la masse grasse et ne peut donc assurer l'ensemble de ses fonctions ».

Selon le Dr Landrier, « elle se justifie aussi chez les plus de 65 ans, car, passé cet âge, on synthétise moins bien la vitamine D au niveau de la peau ». Ainsi qu'à celles avec ou à risque d'ostéoporose (par exemple après la ménopause, surtout si elle a été précoce, ou en cas de sédentarité, de diabète, d'hyperthyroïdie, de tabagisme, de prise de corticoïdes par voie orale sur plus de 3 mois...) : dans ces cas, il est intéressant de la combiner avec du calcium si ces personnes consomment très peu de lait-

Faut-il en prendre ou pas en hiver ?

ges, comme l'indique le GRIO (Groupement de recherche et d'information sur les ostéoporoses) dans son avis publié en février 2025.

SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE D :

QU'EN EST-IL DES AUTRES ?

« Il n'y a pas de réponse consensuelle en France, mais au regard des études qui montrent une fréquence plus importante des déficits en hiver dans toute la population, il me semble logique de conseiller une supplémentation pour tous pendant la saison froide, même sans facteur de risque apparent », considère le Pr Souberbielle. Un avis que partagent nos autres experts, même si cela ne correspond pas aux recommandations actuelles : « cependant, par précaution, mieux vaut en parler à son médecin traitant », conseille le Pr Cédric Annweiler, chef du Pôle PARADH (Personnes âgées réadaptation accompagnement dépendance handicap) au CHU d'Angers.

COMBIEN DE TEMPS DURE LA CURE DE VITAMINE D ?

Entre novembre et avril, période où l'on vit davantage en intérieur et qu'à l'extérieur, on est généralement emmitoufflé. De toute façon, on ne fabrique quasiment pas de vitamine D en hiver car la quantité d'UVB est insuffisante pour permettre sa synthèse.

Et ce n'est pas sur la réserve que l'on s'est constituée en été que l'on peut compter pour tenir jusqu'au retour des beaux jours. « Si l'on n'a plus ou très peu d'apports en vitamine D entre-temps, sa concentration dans le sang diminue de moitié, voire des deux tiers pendant tout l'hiver », explique le Pr Souberbielle. Selon les experts, une supplémentation tout au long de l'année peut se justifier si l'on présente un risque important d'hypovitaminose D, notamment en cas d'obésité ou de surpoids important, si l'on n'expose pas ou peu sa peau au soleil pendant l'été ou encore après une transplantation rénale ou une chirurgie bariatrique.

FAUT-IL CONSOMMER DE LA VITAMINE D TOUS LES JOURS ?

Oui, c'est mieux. « Les données scientifiques ont clairement démontré qu'une prise quotidienne à petite dose, soit environ 1 000 à 1 200 UI/jour, était plus efficace que les prises mensuelles ou trimestrielles à fortes doses », assure le Dr Landrier. D'abord parce qu'elle permet de garder un taux stable de vitamine D dans le sang, ce qui est physiologiquement préférable, ensuite parce qu'elle est plus sûre. « Deux études récentes ont montré que des fortes doses mensuelles de 60 000 UI aug-

mentaient, au bout de 5 ans de prise pour l'une de ces études et de 4,6 pour l'autre, les risques de chutes, de fractures et de mortalité par cancer », rapporte le Pr Souberbielle. L'alternative, si on n'est pas sûr d'y penser tous les jours, est d'espacer un peu, mais pas trop, les prises, par exemple 20 000 UI toutes les deux semaines, « sachant que les formes huileuses, comme les gouttes et les gélules, sont mieux absorbées au niveau intestinal que les comprimés secs », précise le Pr Cédric Annweiler. À noter que la posologie quotidienne doit être augmentée en cas d'obésité ou de surpoids et/ou si l'on a la peau très foncée, mais mieux vaut prendre alors l'avis de son médecin.

LAQUELLE CHOISIR : LA VITAMINE D2 OU LA D3 ?

Et laquelle entre la D3 d'origine animale et sa version végétale, obtenue à partir de lichen ? « À ma connaissance, il n'y a pas d'étude montrant la supériorité de l'une par rapport à l'autre », dit le Dr Landrier.

QUAND DOIT-ON LA PRENDRE ?

Matin, midi ou soir, c'est comme on veut. « L'essentiel est de la prendre au cours d'un repas contenant un peu de matières grasses, car la vitamine D est liposoluble, donc mieux absorbée dans ce contexte », stipule le Pr Annweiler. Par exemple avec une tartine beurrée au petit déjeuner, une salade avec sa sauce vinaigrette au déjeuner ou un morceau de fromage au dîner.

Vitamine D : peut-on s'en passer grâce à l'alimentation ?

Difficilement, surtout si on est à risque de déficit et plus encore de carence. En effet, bien que certains aliments contiennent de la vitamine D (poissons gras, beurre, jaune d'œufs, produits laitiers enrichis, abats), l'alimentation ne contribue que très peu à couvrir nos besoins par rapport à l'exposition au soleil.

De plus, rares sont ceux qui, dans la vraie vie, atteignent les recommandations. Selon l'étude INCA3, publiée en 2017, les apports alimentaires moyens de vitamine D sont de 3,1 microgrammes/jour chez les adultes français au lieu des 15 préconisés. Sans parler des personnes qui ont une alimentation vegan...

VITAMINE D : QUELLES SONT SES CONTRE-INDICATIONS ?

On la déconseille en cas d'excès de calcium dans le sang (hypercalcémie) ou dans les urines (hypercalciurie), ainsi que de calculs rénaux récidivants. Cependant, aux doses quotidiennes préconisées, soit environ 1 000 UI, la vitamine D ne présente pas de risque.

De la décharge au podium

Au Kenya, les vêtements de seconde main ont droit à leur défilé



Dans une allée poussièreuse du plus grand marché en plein air du Kenya, des mannequins défilent dans des tenues audacieuses fabriquées à partir de textiles collectés dans des décharges et de vêtements de seconde main n'ayant pas trouvé preneur. Chaque année, des milliers de tonnes d'habits d'occasion en provenance d'Europe, des États-Unis et d'ailleurs arrivent dans le pays d'Afrique de l'Est, qui en 2023 a dépassé le Nigeria pour devenir le plus grand importateur africain de ce genre de marchandises, selon une étude du MIT (Massachusetts Institute of Technology). Des milliers de ballots atterrissent donc dans l'immense marché Gikomba de Nairobi, aux toits couverts de tôle. Un après-midi ensoleillé d'octobre, une importante foule s'y rassemble pour voir des mannequins défiler. Sur leurs corps, des pièces issues de ballots jusqu'ici jugés invendables ou immettables. Le talent du designer s'exprime dans sa maison d'une seule pièce, où un ventilateur vrombit tandis qu'il fait tourner sa machine à coudre. « Je vois toujours la saleté de l'environnement autour de moi », explique le jeune homme de 25 ans, rencontré par l'AFP avant le défilé. Sur le podium, sa collection « Kenyan Raw » (« Brut kényan ») met en avant deux thèmes marquants : le streetwear en jean et un look gothique entièrement confectionné à partir de cuir recyclé provenant de décharges et de rejets de la fripe.

En utilisant ces vêtements usagés, Morgan Azedy affirme vouloir « réduire la pollution ». L'industrie mondiale de la mode est particulièrement nocive pour la planète, représentant jusqu'à 10% des émissions de gaz à effet de serre, selon la Banque mondiale. Alors que le Kenya a importé environ 197.000 tonnes de vêtements d'occasion en 2023, d'une valeur de 298 millions de dollars (256 millions d'euros), selon l'étude du MIT, l'Environnement for development (EfD), un centre de recherche, estime que plus de 30% de ces textiles sont inutilisables et finissent directement dans les décharges, aggravant le problème de pollution du pays. La plupart des vêtements modernes sont fabriqués à partir de matériaux synthétiques comme le nylon et le polyester, qui sont essentiellement du plastique. Ils ne sont donc pas biodégradables. Et leur volume augmente toujours plus, parmi les autres déchets au Kenya. L'Afrique de l'Est importe environ un huitième des habits de seconde main du monde, fournissant des emplois à environ 355.000 personnes, selon une étude réalisée en 2017 par l'agence d'aide du gouvernement américain, USAID, démantelée cette année par l'administration Trump. Une bénédiction pour les ménages les plus pauvres, qui trouvent ainsi des vêtements très peu chers. Mais en contrepartie, l'industrie textile locale se retrouve face à une concurrence aux prix

inégalables. Des pays comme le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont donc cherché à restreindre ces importations. Mais ils se sont heurtés à l'AGOA, un accord commercial entre Washington et le continent africain permettant en retour d'exporter certains produits « made in Africa » aux États-Unis sans droits de douane. En 2016, la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), dont ces pays font partie, a pensé interdire les vêtements de seconde main, mais a reculé face aux craintes de perdre l'accès privilégié au marché américain. L'AGOA a expiré fin septembre. Son renouvellement par l'administration du président américain Donald Trump reste très incertain. Pour l'œil créatif de Morgan Azedy, les inconvénients des accords commerciaux, ces montagnes de vêtements s'accumulant dans des décharges, constituent toutefois un trésor. D'autant qu'acheter du tissu neuf est simplement « trop cher », dit-il. Entre ses mains, un pantalon en jean surdimensionné a été transformé en une veste à étages et à volants associée à un pantalon évasé et des chaussures à plateforme. Un souci d'originalité qui lui a permis de présenter sa collection à la Fashion Week de Berlin l'année dernière. Après avoir habillé plusieurs musiciens régionaux, Morgan Azedy rêve désormais encore plus grand : il veut emmener ce que d'autres considèrent comme des déchets textiles aux grands messes de la mode de Paris et New York.

Un enfant de trois ans devient le plus jeune joueur d'échecs classé

Un Indien âgé de trois ans, sept mois, et 20 jours, Sarwagya Singh Kushwaha, est devenu le plus jeune joueur d'échecs classé par la Fédération internationale des échecs (Fide). Le jeune prodige a devancé le précédent record de son compatriote Anish Sarkar, qui avait trois ans, huit mois, et 19 jours, lorsqu'il est entré au classement Fide en novembre l'année dernière. Kushwaha, scolarisé en maternelle dans l'Etat indien du Madhya Pradesh (centre), a obtenu

un classement en parties rapides de 1.572, indique la fédération sur son site. Pour obtenir un classement de la Fide, un joueur doit battre au moins un joueur classé. Un classement est un score obtenu en fonction des performances d'un joueur d'échecs mais ne représente pas un rang. Le numéro mondial Magnus Carlsen est ainsi le premier du classement mondial des échecs rapides de la Fide avec un classement de 2.824. Le père du jeune joueur indien, cité dans des médias locaux, a

estimé que l'exploit de son fils était une « source de grande fierté et d'honneur ». « Nous voulons qu'il devienne grand maître », a-t-il ajouté. Sarwagya Singh Kushwaha a vaincu trois joueurs classés lors de tournois dans son Etat et d'autres régions du pays pour obtenir son statut. L'Inde est un vivier de grands maîtres d'échecs et a produit des stars telles le dernier champion du monde Gukesh Dommaraju et le quintuple vainqueur de la Coupe du Monde Viswanathan Anand.

SOCIÉTÉ | 13

Brésil

Un père de famille de 55 ans meurt tragiquement écrasé sous une barre d'haltère

Ronald Montenegro est mort ce lundi après avoir été écrasé par une barre d'haltère dans une salle de sport. Malgré les efforts des secours, il a été déclaré mort à l'hôpital. Et d'un coup, il s'est levé avant de s'effondrer au sol. Au Brésil, un homme de 55 ans est mort ce lundi 1er décembre après avoir été écrasé sous une barre d'haltères alors qu'il effectuait un développé couché sur un banc, rapportent nos confrères du Sun. La scène a été filmée par les caméras de vidéosurveillance de la salle de sport située à Olinda, sur la côte nord-est du Brésil. Sur les images publiées sur les réseaux sociaux, on voit la barre lui glisser des mains de Ronald Montenegro avant qu'elle ne s'écrase sur son buste. Rapidement alertées, les autres personnes présentes dans la salle de sport se sont rapidement précipitées au secours de l'homme pour le dégager de la barre. Transporté d'urgence à l'hôpital, le directeur de musée et père de deux enfants, a été déclaré mort par les médecins qui ont tenté de lui sauver la vie. « C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Ronald Montenegro, notre président et une figure indispensable dans l'histoire et la construction du Palacio dos Bonecos », indique le communiqué. La salle de sport, RVV Academia, a également publié un hommage sur ses réseaux sociaux. « Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis, et leur souhaitons force et réconfort en ces moments de profonde tristesse. Ronald José Salvador restera à jamais dans le cœur de tous ceux qui ont croisé son chemin au sein de notre communauté, avec respect et affection », a-t-elle écrit.

Des conteneurs remplis de bananes échouent sur une plage de Selsey

La plage de Selsey, dans le West Sussex, a offert dimanche 7 décembre une scène pour le moins inhabituelle : deux imposants conteneurs métalliques, remplis de bananes, se sont échoués au petit matin sur le rivage, attirant la curiosité des habitants et mobilisant rapidement les autorités locales. Selon les premiers éléments communiqués, ces conteneurs font partie d'un lot de seize unités tombées par-dessus bord dans le détroit du Solent lors d'un incident encore en cours d'évaluation. Les circonstances exactes de la perte de ces cargaisons n'ont pas été détaillées, mais les services maritimes britanniques ont confirmé qu'une opération de localisation et de récupération était en cours. Sur place, les garde-côtes ont immédiatement sécurisé la zone afin d'éviter que les passants ne s'approchent trop près des structures instables. Les autorités ont rappelé que, même si la cargaison peut sembler inoffensive, les conteneurs eux-mêmes peuvent présenter des risques de basculement ou de fuite de matériaux. Aucune menace majeure pour l'environnement n'a été signalée à ce stade, mais les services de gestion du littoral restent vigilants. Les opérations de récupération devraient se poursuivre dans les jours à venir, tandis que les autorités tentent de retrouver les autres conteneurs portés disparus dans la zone maritime.

Ariège

Le crash d'un petit avion dans les Pyrénées fait quatre morts

Le bilan humain d'un crash d'un avion de tourisme dimanche dans les Pyrénées est particulièrement lourd. Quatre personnes ont été tuées lors de cet accident dans l'Ariège. A l'issue de recherches terrestres et aériennes, l'appareil, un monomoteur habituellement utilisé dans les aéroclubs, a été retrouvé dimanche soir dans les Pyrénées, ainsi que les corps des quatre occupants, selon une source proche de l'enquête. L'aéroclub de Saint-Girons avait contacté directement le Centre de coordination et de sauvetage aéronautique (ARCC) de Lyon, qui a organisé l'envoi sur place de deux hélicoptères, l'un de la gendarmerie et l'autre de la Sécurité civile, afin de réaliser les recherches aériennes. De son côté, la préfecture envoyait des pompiers et des gendarmes pour les recherches terrestres. L'accès à l'endroit où se trouvait l'épave était difficile. L'hélicoptère de la gendarmerie l'a repérée, avant de « descendre des secouristes de montagne » qui n'ont pu que constater le décès des quatre personnes.



2

09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Au cœur des Restos du cœur
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 L'étincelle de Noël
16h00 Noël tout feu tout flamme
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Will Trent
21h55 Will Trent
22h55 Esprits criminels : Evolution
23h55 Esprits criminels : Evolution
00h15 Harry Potter : Les Sorciers de la pâtisserie

12h50 Le meilleur des Maternelles XXL
13h00 Journal 13h00
13h50 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h55 Affaire conclue : la vie des objets
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h15 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 100 % logique : entraînez-vous !
21h10 Haut les cœurs
22h55 Travail à mort
23h50 Steppe blues
00h25 Ardennes
02h00 Ça commence aujourd'hui
02h40 Le Noël de mon meilleur mari



3

06h38 En aparté
07h10 Le Club
07h43 Le Club
08h15 Paddington au Pérou
09h59 Minecraft, le film
11h38 La boîte à questions
11h43 En aparté
12h16 Clique
13h10 Sonic 3, le film
14h57 Bridget Jones : folle de lui
16h58 God Save the Tuche
18h29 La boîte à questions
18h34 Têtâtête(s)
18h49 Clique
19h45 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Athletic Bilbao / Paris-SG
22h57 Canal Champions Club le debrief
23h59 Antoine de Caunes : la vie "révée" d'un enfant du rock
00h08 Maria
02h07 Ernest Cole, photographe
03h50 Rue du conservatoire

12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h20 OPJ
15h20 OPJ
16h20 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h10 Mag Ligue 1
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h10 A vous de rêver
00h35 Journal Météo Climat
00h40 Le pitch cinéma
00h45 Misouk
01h05 Cimarron
01h20 Cachez cette barbe !



08h30 Ça peut vous arriver
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Hallyday par David
22h55 Les 20 chansons de Johnny Hallyday préférées des Français
00h15 Les incroyables talents sont éternels
00h55 Les incroyables talents sont éternels
01h35 Les incroyables talents de la musique
02h20 Les incroyables talents sont éternels

11h35 Merveilles nordiques
12h30 Les maîtres des abeilles
13h00 Cincu, un village roumain qui abrite l'Otan
13h35 Thomas Crown
15h25 La route de la soie et autres merveilles
15h50 Le Groenland : exploration en terre sauvage
16h35 Bestiaire de Noël : Entre le renne et l'âne gris
17h25 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Elaha
22h50 Hannah Arendt : Les années d'exil à Paris
23h45 Le Monde après nous
00h35 Tracks East
01h15 Le Coca de Staline : Le pétillant secret de l'Union soviétique
02h55 Dalva

TÉLÉVISION 15



21h10

ELAHA



Entre les murs d'une communauté kurde en Allemagne, où les traditions pèsent plus lourd que les rêves, Elaha (Bayan Layla), 22 ans, vit sous le poids des attentes familiales et des règles non dites. Élevée dans un milieu où l'honneur se mesure à l'aune de normes strictes, elle s'apprête à épouser un homme qu'elle connaît à peine, un mariage arrangé censé sceller son destin. Mais quand son futur mari exige un certificat de virginité comme condition au mariage, son monde bascule.

Acteur: Bayan Layla (Elaha), Derya Durmaz (la mère d'Elaha), Nazmi Kirik (le père d'Elaha), Derya Dilber (Shilan), Armin Wahedi Y.(Nasim)

3

21h10

HAUT LES COEURS



Dans une banlieue parisienne où les inégalités sociales se creusent, deux époques se croisent à travers une histoire d'amour, d'engagement et de résilience. En 1985, la Cantine Solidaire ouvre ses portes pour la première fois, offrant un repas chaud à ceux que la société a oubliés. C'est ici que se rencontrent Gabrielle, 19 ans, étudiante en médecine issue d'un milieu aisé, et Malika, 20 ans, étudiante en marketing et militante passionnée.

Acteur: Alyzée Costes (Gabrielle), Sawsan Abès (Malika), Eugène Marcuse (Pablo), Anne Charrier (Andrée), Jeanne Rosa (Liliane).

Realisateur: Antoine Garceau



21h24

WILL TRENT



Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie (Erika Christensen) reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie. Sa première mission consiste à traquer un tueur en série qui cible des pédophiles et des agresseurs sexuels, un cas qui met à l'épreuve les limites de la justice et de la moralité. Alors qu'Angie se remet difficilement de son expérience, elle fait la connaissance de Cricket (Sonja Sohn), une experte en explosifs, qui devient une alliée précieuse dans leur quête pour stopper le tueur.

Acteur: Ramon Rodriguez (Will Trent), Erika Christensen (Angie Polaski), Iantha Richardson (Faith Mitchell).



ORAN

20 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h01
17h49
69%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-08
19-04
20-09
21-09
20-12
19-09

Face à la baisse des financements

L'ONU lance son appel humanitaire 2026

L'ONU a fustigé lundi l'«apathie» et l'«indifférence» du monde face aux souffrances de millions de personnes à travers la planète, en lançant un appel humanitaire 2026 pour répondre à des financements jugés en chute libre. «C'est une époque de brutalité, d'impunité et d'indifférence», s'est emporté, lors d'une conférence de presse à New York, le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, dénonçant la «férocity et l'intensité des tueries», le «mépris total du droit international» et les «niveaux terrifiants de violences sexuelles». «Une époque où notre sens de la survie a été engourdi par les distractions et corrodé par l'apathie, où nous mettons plus d'énergie et d'argent pour trouver de nouveaux moyens de nous entretenir, tout en démantelant les moyens durement gagnés de nous protéger de nos pires instincts, où les politiciens se vantent de couper les aides», a-t-il souligné, en présentant le plan humanitaire 2026. Alors que quelque 240 millions de personnes, victimes de guerres, d'épidémies, de séismes ou de l'impact du changement climatique, ont besoin d'aide urgente, l'ONU réclame 33 milliards de dollars pour soutenir 135 millions d'entre elles en 2026 à Gaza, au Soudan, en Haïti, en Birmanie et en RDC. En 2025, l'appel humanitaire de plus de 45 milliards de dollars n'a été financé qu'à hauteur d'un peu plus de 12 milliards, «le plus bas en une décennie», permettant d'aider seulement 98 millions de personnes, soit 25 millions de moins que l'année précédente.

Nigeria

Une centaine d'écoliers libérés après leur kidnapping



Plus de deux semaines après leur enlèvement en pleine nuit dans leur dortoir scolaire, une partie des élèves d'une école catholique du centre-nord du Nigeria ont été libérés et reçus lundi par le gouverneur de l'Etat de Niger avant d'être examinés par des médecins et de retrouver leurs familles. Une centaine d'élèves, pour la plupart âgés entre 10 et 17 ans, vêtus de longues robes pour les filles et de maillots de football pour les garçons, sont arrivés à bord de cinq bus blancs escortés par une dizaine de véhicules militaires et blindés. Ils ont été accueillis par le gouverneur de l'Etat de Niger Mohammed Umaru Bago. Le 21 novembre, 303 élèves et 12 membres du personnel ont été kidnappés à l'internat mixte St. Mary situé dans le village reculé de Papiri, dans l'Etat du Niger, dans le centre-nord du pays, alors que le Nigeria subissait une vague d'enlèvements massifs rappelant le tristement célèbre enlèvement de près de 300 lycéennes par Boko Haram à Chibok en 2014. Une cinquantaine d'entre eux avait pu peu après échapper à leurs ravisseurs. Selon les chiffres fournis par le diocèse auquel appartient l'école St Mary, 165 personnes manquent toujours à l'appel.

Près de la moitié dans la bande de Gaza

67 journalistes tués en un an dans le monde

Plus de 67 journalistes ont été tués dans l'exercice ou en raison de leur métier à travers le monde en un an, dont près de la moitié dans la bande de Gaza "sous le feu des forces armées israéliennes", accuse Reporters sans frontières dans son bilan 2025 publié mardi. "Le nombre de journalistes tués (du 1er décembre 2024 au 1er décembre 2025, ndlr) est reparti à la hausse, du fait des pratiques criminelles de forces armées régulières ou non et du crime organisé", déplore l'organisation de défense de la liberté de la presse, selon qui "les journalistes ne meurent pas, ils sont tués". Reporters sans frontières avait dénombré 49 journalistes tués en 2023, l'un des chiffres les plus bas des vingt dernières années, mais la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza depuis les attaques meurtrières du Hamas le 7 octobre 2023 a nourri une hausse de ce bilan en 2024 (66 tués selon un bilan réactualisé) et 2025 (67). "Voilà où mène la haine des journalistes, voilà où mène l'impunité", a dénoncé la directrice éditoriale de RSF, Anne Bocandé. "Il y a aujourd'hui un vrai enjeu, c'est que les gouvernements se réinvestissent dans la question de la protection des journalistes et ne fassent pas au contraire d'eux des cibles", ajoute-t-elle. Avec au moins 29 employés de médias tués ces douze derniers mois dans le territoire palestinien pendant qu'ils exerçaient leur métier, et au moins 220 depuis octobre 2023 en comptant aussi ceux qui sont morts en dehors de leur activité professionnelle, "l'armée israélienne est le pire ennemi des journalistes", accuse RSF. Alors que les journalistes doivent être protégés comme des civils sur les zones



de conflit, l'armée israélienne a été accusée à plusieurs reprises de les viser délibérément et a fait l'objet de plaintes pour crimes de guerre à ce sujet. Israël a répondu qu'il frappait le mouvement Hamas. Son armée avait notamment assumé avoir ciblé un célèbre correspondant d'Al-Jazeera, Anas al-Sharif, tué parmi cinq autres professionnels lors d'une frappe en août, en le qualifiant de "terroriste" qui "se faisait passer pour un journaliste". Des accusations sans preuves, avait rétorqué RSF à l'époque. La directrice éditoriale de RSF dénonce la tendance à "dénigrer" des journalistes pour "justifier les crimes". "Il ne s'agit pas de balles perdues. C'est véritablement du ciblage de journalistes parce qu'ils informent le monde de ce qui se passe sur ces terrains-là", explique-t-elle. Reporters

sans frontières déplore aussi "l'année la plus meurtrière au Mexique depuis au moins trois ans", avec neuf journalistes tués, "malgré les engagements" pris par la présidente de gauche élue en 2024 Claudia Sheinbaum. Les victimes "couvraient l'actualité locale, dénonçaient le crime organisé ou ses liens avec les politiques et avaient reçu des menaces de mort explicites", explique l'organisation. L'Ukraine (trois journalistes tués dont le photoreporter français Antoni Lallican), et le Soudan (quatre journalistes tués) sont les autres pays au bilan le plus meurtrier selon RSF. D'autres organisations ont des bilans différents en raison de méthodes de calcul qui varient. Sur son site internet, l'Unesco dénombre ainsi 91 journalistes tués à ce jour dans le monde en 2025.

Soudan

Le règlement du conflit n'est possible que si les FSR déposent les armes

Le ministre soudanais de la Justice, Abdullah Dirif, a déclaré que son gouvernement était prêt à engager un dialogue politique pour mettre fin au conflit qui ravage son pays, affirmant que «le règlement n'est possible que si les Forces de soutien rapide (FSR) déposent les armes, se retirent des grandes villes et rendent le contrôle sécuritaire aux autorités de l'Etat». Intervenant dimanche lors d'un panel de discussion au Doha Forum 2025, Dirif a affirmé qu'«aucun progrès vers la paix n'est envisageable tant que les FSR occupent des zones urbaines et disposent d'armes lourdes». «Comment pouvons-nous discuter de paix et de vérité alors qu'il y a des armes entre les mains de criminels et de terroristes?», a-t-il lancé. Présentant les conditions posées par Khartoum pour un cessez-le-feu et des négociations politiques, le ministre a déclaré que «les FSR doivent accepter de remettre leurs armes dans des zones précises, quit-

ter toutes ces villes, et laisser la police reprendre le contrôle». Il a ajouté que «le gouvernement reste ouvert aux médiations régionales et internationales». «La dernière initiative que nous avons signée était la Déclaration de Djeddah. Mais cette milice n'a pas respecté ce sur quoi nous nous étions mis d'accord», a-t-il affirmé. En mai 2023, l'armée soudanaise et les FSR avaient conclu à Djeddah un accord visant à protéger les civils, sous médiation des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite. Le 26 octobre dernier, les FSR ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord, et ont commis des massacres contre les civils, entraînant le déplacement de plus de 40 000 personnes, selon des rapports locaux et internationaux. En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts et des millions de déplacés. Des frappes de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR), le 4 décembre, contre un hô-

pital et une école maternelle de Kalogi, dans le sud du pays, ont fait 114 morts dont 63 enfants, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), citant un nouveau bilan. «Des frappes répétées dans l'Etat du Kordofan du Sud, au Soudan, ont touché une école maternelle et, à au moins trois reprises, l'hôpital rural de Kalogi, situé à proximité. Le bilan s'élève à 114 morts, dont 63 enfants, et 35 blessés», a annoncé sur les réseaux sociaux le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, citant une estimation du système de l'OMS de surveillance des attaques contre les soins de santé. Le chef de l'unité administrative de Kalogi, Essam al-Din al-Sayed, a annoncé dimanche que trois frappes avaient touché le 4 décembre «une école maternelle, puis un hôpital», puis «des personnes qui tentaient de secourir les enfants», dans cette ville du Kordofan du Sud contrôlée par l'armée soudanaise.